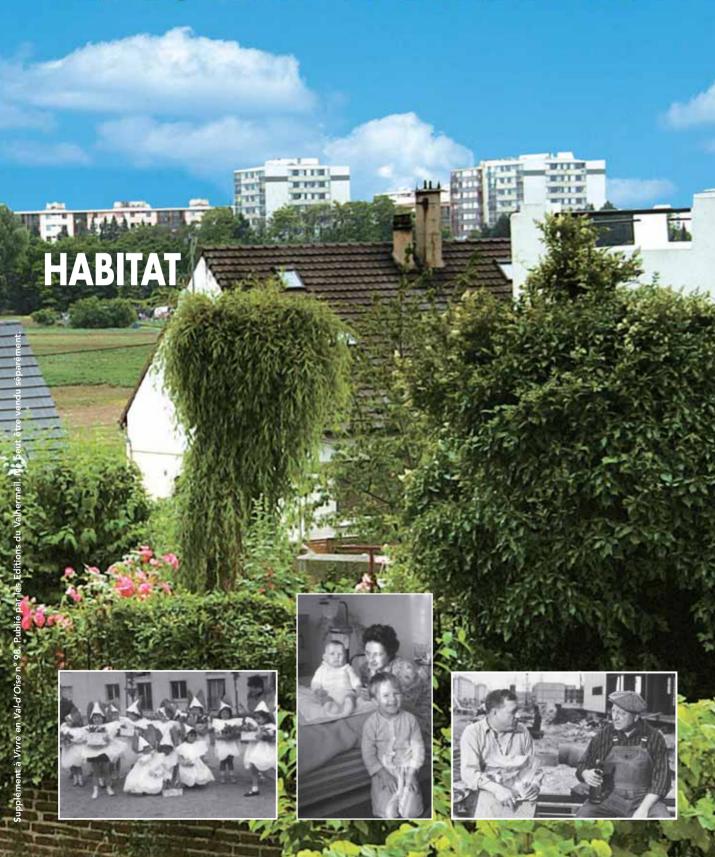
Patrimoine en N° 4, Septembre 2006 VAL DE FRANCE







uiconque se déplace dans les villes de Sarcelles, Villiers-le-Bel, Arnouville-lès-Gonesse et Garges-lès-Gonesse est étonné par la diversité des paysages urbains rencontrés. Des alignements de maisons rurales de ses vieux bourgs aux immeubles de ses grands ensembles, en passant par toute une variété de lotissements pavillonnaires, Val de France offre au visiteur un résumé de l'habitat de ces 150 dernières années.

Par-delà le constat purement descriptif de l'existant, cette vitrine aussi riche soit-elle, nous interpelle et nous incite à chercher à comprendre pourquoi et comment les territoires ruraux de nos communes, qui, au milieu du XIXº siècle, n'hébergeaient que des villages, ont été au fil du temps absorbés par le débordement urbain de Paris jusqu'à en devenir des villes de sa banlieue.

«Banlieue de l'habitat ouvrier de la fin du XIX^e siècle, banlieue pavillonnaire entre les deux guerres mondiales où les familles modestes eurent pour seul recours d'acheter à des intermédiaires peu scrupuleux, un lot de terrain sur lequel ils édifièrent eux-mêmes un modeste pavillon, banlieue des grands ensembles après la deuxième guerre mondiale pour répondre à la crise du logement née de l'interruption de la construction pendant une génération et des mouvements de population liés à la guerre» : ce schéma explicatif d'un urbaniste de renom suffit-il à donner sens à ce manteau d'arlequin que constitue aujour-d'hui l'assemblage des différentes zones urbanisées de nos villes ?

Décrypter l'histoire de la construction de nos villes, c'est aussi chercher à apprécier les effets tant des mesures politiques et institutionnelles prônées au plus haut niveau de l'Etat que des préconisations d'architectes et d'urbanistes, voire des gestions locales et des choix personnels qui, au fil des années, ont essayé de répondre à ce mal récurrent qu'est la «crise du logement». Une crise permanente souvent ponctuée de situations plus dramatiques dont l'intensité rappelle périodiquement l'importance de cette question, réaffirmant ainsi ce droit fondamental qu'est le droit au logement pour tous.

Les articles présentés dans ce quatrième numéro de *Patrimoine en Val de France* vous permettront d'entrevoir dans quelle(s) histoire(s) d'hommes et de femmes s'inscrit ce développement de l'habitat sur le territoire de la communauté d'agglomération. Une histoire dont il ne faut pas oublier certaines pages qui, même si elles ne sont plus très lisibles sur le terrain, ont marqué la mémoire collective, à l'instar des «châteaux», vastes demeures bourgeoises édifiées dans une campagne aujourd'hui disparue, mais aussi des bidonvilles et des cités d'urgence des années cinquante.

Dominique Strauss-Kahn Président de la Communauté d'agglomération Val de France Maurice Bonnard Vice-Président chargé de la Culture et du Patrimoine.

- Préface Dominique Strauss-Kahn Maurice Bonnard
- **3** Editorial Catherine Roth
- 4 Le logement ouvrier à la fin du xixe siècle Ftienne Ouentin
- 6 Le pavillonnaire, entre rêves et nécessités Marie-Madeleine Canet
- 10 Des chantiers expérimentaux aux ZUP Gwenaëlle Legoullon
- 14 Gros plans sur les Grands Ensembles Patrick Glâtre et Olivier Millot
- 18 Des habitants animateurs Pierre-Jacques Derainne
- 21 Parcours résidentiels Les Sages de Villiers-le-Bel
- 24 Les bidonvilles à l'heure des Trente Glorieuses Hélène Parisot
- **27** Seuil limite Dominique Renaux





- 30 Fiche pédagogique : Résidences secondaires
- 32 Fiche pédagogique : Le «chez moi» de mes rêves
- 34 Fiche pédagogique : **Opération bulldozer**
- 36 Autres regards
- 38 Pour en savoir plus
- 39 Chantiers du patrimoine :
- 40 50 ans de vies dans le Grand Ensemble
- 41 Une découverte active de l'archéologie
- **42** Un patrimoine partagé
- 43 Mémoire et rénovation urbaine
- 44 Valoriser le patrimoine de Val de France
- 46 En bref
- 48 L'invité : le musée d'Argenteuil





Directrice de la publication : Marthe Meneghetti-Défossez. Rédactrice en chef : Catherine Roth. Secrétaire de rédaction : Joël Godard. Rédaction: Sophie Astic-Heisserer, Marie-Madeleine Canet, Pierre-Jacques Derainne, Patrick Glâtre, Joël Godard, Gwenaëlle Legoullon, Olivier Millot, Hélène Parisot, Etienne Quentin, Dominique Renaux, Catherine Roth, Les Sages de Villiers-le-Bel. Maquette et mise en pages: Abdelhalim Grich. Photogravure: Aurélie Petitjean. Prépresse: Conseil Graphique - Editions du Valhermeil. Impression: Corlet S.A. Routage: GIS. Crédit photographique et illustrations :

Pierre Becvort : p. 1, p. 21 bas. Lagnado Douek : p. 22. Etienne Quentin : p. 4, p. 5. Coll. Part. D.R. Photo Conseil général du Val-d'Oise/ARPE : p. 6 bas. Passé d'Arnouville/Mairie d'Arnouville : p. 6 haut, p.7 haut droit, p.8, p.9 haut, p.30 haut. Maurice Bonnard : p. 9 bas, p. 10 haut, p. 12 haut et bas, p. 15 bas, p. 23 bas, p. 31, p. 35. MTETM/SG/SIC -1953 Fonds MRU/Harle : p.10 bas MTETM/SG/SIC - 1961/Salesse : p. 13 haut. MTETM/SG/SIC - 1961/Salesse : p. 40 haut. Ministère de la Reconstruction : p. 11 haut, p. 12 milieu, p. 13 bas. Gilbert Poupaert : p. 11 bas. Association Animation Dame Blanche : p. 18, p. 19, p. 20. Marcel Pouppeville : p. 21 haut et milieu. Viviane Revah : p. 23 haut. Nicolas Capelle : p. 24, p. 25, p. 26. Robert Delpit : p. 27. Collectif Fusion : p. 28 haut. Marc Valantin : 11th de couv, p. 3, p. 28 milieu et bas, p. 29 bas, p. 39 haut droit, p. 42 a, b. Eva Allouche p. 29 haut. Archives municipales de Garges-lès-Gonesse : p.30 milieu. Sarcelles et son histoire : p.34 bas. Val de France : p. 39 bas droite, p. 44 a, b et d, p. 45. Maison des Arts de : p. 36, p. 37. Ville de Villiers-le-Bel : p. 44 c. IGN : 2° couv. Val de France : 3° couv. Maillat A.C. : plan de Maillat p.7 haut gauche. D.R.: p. 46 et 47. Ariane Films: p 14. Metropolitan Films: p. 15. Alhambra Films: p. 16. INA: p. 17. Arnouville et son passé: p. 42 c. Monique Petit: p. 42 d. Colette Alix: p. 40 b et c. Manuel Moleiro: p. 40 d. François Gentili: p. 41. Yasmine Eid-Sabbagh: p. 43 a, b, c. Ville de Garges-lès-Gonesse: p. 43 d, e. Musée d'Argenteuil: p.39 bas gauche, p. 48.



Editorial

Il n'est pas nécessaire d'entrer dans les logements pour mesurer la diversité des manières d'habiter. Un coup d'œil sur l'aménagement des balcons des immeubles suffit : ici séchoir, là débarras, ailleurs espace de détente ou substitut de jardin... De multiples acteurs contribuent à l'habitat, et même les occupants des logements les plus uniformisés transforment l'espace conçu par les architectes pour l'adapter à un mode de vie et en faire un «chez soi».



Le rôle des habitants ne s'arrête pas au seuil de l'habitation. Dans les lotissements pavillonnaires du début du XXe siècle comme dans les grands ensembles des Trente Glorieuses, ils se sont associés pour résoudre les difficultés de la vie quotidienne dans ces nouveaux quartiers privés d'équipements, participant à l'aménagement de leur cadre de vie aux côtés des promoteurs et des pouvoirs publics.

Nombreux sont les points communs entre ces deux moments de l'histoire de l'habitat : la crise du logement et le rêve d'une existence plus confortable, l'arrivée massive de nouveaux habitants et la cohésion de ces déracinés, le manque d'infrastructures et la boue des chantiers, le bouleversement des communes d'implantation et la méfiance des «anciens» habi-

tants, le regard extérieur critique sur les «lotissements défectueux» et la «sarcellite»...

Pavillons et grands ensembles ne sont pas opposés, même si des décennies d'images et de discours ont mis en avant les ruptures au détriment des continuités. Aujourd'hui encore, de nombreuses problématiques ignorent la distinction entre ces deux types de logement, à commencer par l'importance de l'habitat, pour notre existence privée tout autant que pour notre vie collective.

> Catherine Roth Mission Mémoires et Identités en Val de France.



Logement d'ouvrier agricole composé d'une pièce dans le quartier les Chaussy-les Noyers à Sarcelles.

Le logement ouvrier à la fin du xix^e siècle

Les difficiles conditions de logement de l'ouvrier parisien à la fin du XIX^e siècle sont bien connues. Mais qu'en est-il dans les villages franciliens? Panorama de l'habitat des personnes les plus démunies dans la commune de Sarcelles, alors particulièrement marquée par l'insalubrité.

la fin du XIX^e siècle, Sarcelles vivait essentiellement à l'heure agricole. La culture maraîchère, très développée dans la commune, exigeait une main d'œuvre importante : nécessité de tout planter à la main, binages réguliers, nombreux bras nécessaires à l'arrachage de la production. Si les petits exploitants pouvaient se contenter d'une main d'œuvre temporaire, les plus gros cultivateurs embauchaient un ou deux ouvriers de manière permanente, le plus souvent venus de province.

Ouvriers agricoles

Les ouvriers agricoles étaient la plupart du temps logés par leur employeur, dans des locaux initialement destinés aux usages fermiers, tels que buanderies, celliers, quand ce n'était pas dans une cave n'ayant qu'une porte donnant sur la cour ou sur la rue. Le sol de ces logements était carrelé, pavé, ou tout simplement en terre battue. Les murs intérieurs, sans revêtement particulier, étaient de gravats de plâtre, typique des constructions de notre région.

L'air et la lumière entraient par l'unique ouverture de la porte. La deuxième pièce, quand elle existait, ne profitait d'aucune aération. Selon la situation géographique des bâtiments, l'humidité était importante. Quand l'eau suintait trop le long des murs, on allumait l'unique feu à bois; mais beaucoup ne pouvaient acheter le combustible nécessaire à la lutte contre ces effets néfastes.

Utilisés par l'ensemble des locataires d'une même cour, les égouts et les latrines se résumaient à un simple trou recouvert d'une grille. Le curage et le balayage n'étant jamais effectués, la saleté de ces cours était repoussante. L'accumulation des ordures et l'état de surface du sol rendaient impossible l'évacuation des eaux usées ou pluviales. Ces mares stagnantes provoquaient des émanations fétides, incommodant tout le monde par temps chaud, et constituaient des foyers d'infection des plus dangereux.

Journaliers

Tout en bas de la hiérarchie sociale du monde agricole, les journaliers venaient à Sarcelles pour trouver de l'embauche à l'occasion des travaux saisonniers, binages, buttages, échardonnages, arrachages, etc. La cueillette de petits pois, qui constituaient une part importante de la production locale, suscitait l'arrivée de centaines de ces journaliers, provinciaux, étrangers ou clochards parisiens. Si certains trou-



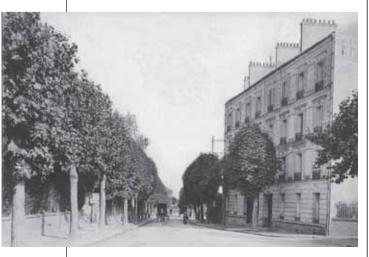
Place des Marais, les journaliers passent la nuit dehors, au moment de la cueillette des petits pois.

vaient asile dans les granges ou les caves, bon nombre d'entre eux devaient passer la nuit dehors.

Un arrêté du maire signé en 1902 obligea ceux qui ne pouvaient trouver un abri à séjourner tout au fond de la place des Marais, entre deux rangées d'arbres. L'alcool que ces sans-abri se procuraient grâce aux quelques sous gagnés dans la journée animaient les soirées, et la maréchaussée intervenait régulièrement pour mettre fin aux rixes.

Ouvriers d'industrie

Deux immeubles de rapport, de quatre ou cinq étages, furent construits avec la mise en service de la ligne de chemin de fer, accueillant des ouvriers d'industrie ou des employés. Quelques maisons du centre furent aussi transformées en immeubles de rapport. Le logement était situé dans les étages, le premier étage étant souvent réservé aux propriétaires. Il comprenait, le plus souvent, deux pièces, l'une tenant lieu de salle à manger avec un mobilier restreint, l'autre servant de chambre avec un entassement de lits de bois ou de fer, garnis de



Immeuble de rapport près de la gare de Sarcelles.

paillasse de foin ou de balle d'avoine pour les plus petits.

Manquant des objets élémentaires de confort, n'ayant qu'un seul poêle pour cuisiner et se chauffer, la famille était contrainte de dormir dans cette unique chambre, bien qu'elle puisse compter jusqu'à cinq ou six personnes. Les sanitaires des immeubles les plus modernes, étaient sur chaque palier; pour les autres, ils étaient soit au rez-de-chaussée, soit en fond de cour. C'était la civilisation des pots de chambre et autres seaux hygiéniques. L'eau puisée à la pompe ou au puits était montée à bras dans les étages, jusqu'au réduit tenant lieu de cuisine. Les conditions de logement des ouvriers d'industrie étaient donc à peine meilleures que celles des ouvriers d'agricoles.

Etienne Quentin, Sarcelles

UN RÈGLEMENT SANITAIRE POUR SARCELLES

Sarcelles était renommée pour son insalubrité, sans doute due à sa position en fond de vallée et à ses marécages. A la fin du XIX^e siècle, les épidémies se succèdent, typhoïde, diphtérie, suette milliaire et en 1892, le très dévastateur choléra. La situation d'hygiène et de salubrité est telle que le maire promulgua en mai 1905 un règlement sanitaire. Les dispositions concernant le logement témoigne des conditions d'alors.

«Habitations: [...] Toutes constructions construites en pierres, briques ou bois seront enduites ou tout au moins badigeonnées à l'intérieur à la chaux. La couverture et la sous-couverture en paille des maisons, granges, écuries et étables sont interdites [...] Le sol devra être surélevé de 30 centimètres au moins au dessus du niveau extérieur [...] Le sol en terre battue est interdit.

Cuisines : La cuisine, pièce commune, doit être largement pourvue d'espace, d'air et de lumière [...] Et sera munie d'un évier⁽¹⁾.

Chambre à coucher: Toute pièce servant à l'habitation de jour et de nuit sera bien éclairée et ventilée, elle sera haute d'au moins 2m60 sous plafond et d'une capacité d'au moins 25m cubes. Les fenêtres ne pourront mesurer moins de l mètre et demi superficiel [...] L'habitation de nuit est interdite dans les caves ou sous-sols.

Cabinets et fosses d'aisances : [...] Chaque habitation doit être pourvue de ses cabinets ou au moins de tinettes placées sous abri⁽²⁾. Les mêmes, plafonds et boiseries des cabinets seront munis de revêtements permettant d'être lessivés ou blanchis à la chaux».

- (I) Il n'est pas encore question d'eau courante.
- (2) Dans les cours.



L'idéologie de la petite propriété et le désir d'une maison avec jardin ont suscité un tel engouement qu'une marée de pavillons s'est déversée en banlieue parisienne. Dans les communes de Val de France, cette urbanisation s'est amorcée à la fin du XIX^e siècle, avant de s'amplifier entre les deux guerres, constituant une des plus vastes zones pavillonnaires de l'ancienne Seine-et-Oise. Retour sur cette histoire au travers de l'exemple arnouvillois, révélateur des stratégies et des enjeux du pavillonnaire.

'ouverture, en 1859, d'une gare en pleine campagne crée une situation complexe aux confins de trois communes puisque la station, bien qu'établie sur le territoire d'Arnouville-lès-Gonesse, vise d'abord la desserte des deux agglomérations les plus peuplées, comme le prouve son appellation «Villiers-le-Bel et Gonesse» sans mention d'Arnouville, village également distant de 2 km mais qui compte alors à peine 300 habitants.

De l'industrie à l'habitat

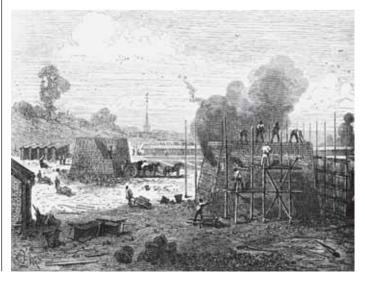
Le trait dominant de ce secteur agricole est la présence de glaisières d'où on extrayait l'argile pour fabriquer de la brique pleine. L'arrivée du chemin de fer favorise le commerce de la brique et au moment de l'ouverture de la gare, on d'Arnouville entre la voie ferrée et le village, sans compter celle toute proche implantée sur le territoire de Villiers-le-Bel. Autour des fosses et des fours se sont formés les premiers noyaux d'habitation : petites maisons construites souvent avec des briques de rebut où se côtoyaient ouvriers sédentaires et saisonniers. Cette population d'ouvriers comptait de nombreux étrangers – surtout des Belges, des Italiens et des Suisses – que les communes préféraient voir s'installer loin du village «pour ne pas troubler l'ordre public».

dénombre trois briqueteries sur le territoire

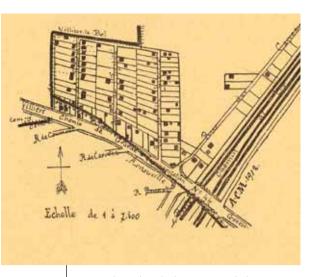
Les briquetiers disposant des meilleures installations ont produit jusqu'à la guerre 39-45, mais les plus modestes, tel Malfète, doivent éteindre leur four et abandonner les fosses épuisées dès le début du xx^e siècle. Ces terrains argileux, creusés, fouillés, plus ou moins aplanis à l'aide des débris

> des fours, ont alors une faible valeur marchande et intéressent les investisseurs. A Arnouville, comme en bien d'autres points de la Seine-et-Oise, deux catégories d'acquéreurs sont sur les rangs : des marchands de biens ou des sociétés mutuelles d'épargne.

> Ainsi les acquéreurs d'une partie des terrains de la briqueterie Malfète, le long du Chemin latéral près de la voie ferrée, sont deux associés, M. Deschamps et Mme Nottré qui vendent rapidement le terrain en lots



→ Une briqueterie en activité : montage des meules à cuire et démontage des tas de briques cuites. Dessin de F.Brule. vers 1880.





A gauche : plan du lotissement de la Société Mutuelle d'Epargne La Garenne, édifié à partir de 1897 sur le territoire de Gonesse, mais mordant sur la commune d'Arnouville. À droite : rue de l'Egalité, dans ce lotissement.

individuels. Dès 1889 s'y élèvent des habitations qui ont gardé longtemps l'appellation «Maisons Malfète», avec peut-être une consonance de dérision, car ce premier lotissement n'était certainement pas viabilisé : pas de réseau d'eau ni d'assainissement, le bruit et les fumées des trains à vapeur en prime, puisque le trafic ferroviaire était devenu particulièrement important sur cette ligne qui desservait aussi Chantilly et Creil...

De La Garenne de Gonesse à La Garenne d'Arnouville

Comme la multitude de sociétés mutuelles d'épargne qui se forment alors dans toute la région parisienne, la Société «La Garenne» tire parti des premières lois en faveur de la propriété privée. En 1893, trois employés de la Société Générale, à Paris, s'entendent avec d'autres sociétaires pour, dans un premier temps à l'aide de droits d'entrée réunis, signer un bail associé à une promesse de vente pour acheter un terrain de 5 hectares situé sur Gonesse, mais formant enclave immédiatement au nord-ouest du pont de chemin de fer, dans une zone où les limites de la commune d'Arnouville franchissent curieusement la route Gonesse-Villiers-le-Bel. Il faudra quatre années à Barlier, Dubois, et Mohr, et à leurs associés, pour réunir le capital prévu : ils se retrouvent chaque quinzaine, sans doute dans un café parisien, et chacun apporte son écot en prélevant sur le modeste budget du ménage.

Que de rêves ont dû s'échafauder durant cette période occupée à tracer les 100 lots prévus, à les répartir par tirage au sort selon la bonne règle, à nouer des relations entre futurs voisins! On se prête Ma petite maison ou Not'Cabane, ces revues militant en faveur de la propriété individuelle et diffusant les thèses hygiénistes de la vie au grand air, les valeurs de l'épargne, de l'économie familiale favorisée par le petit élevage et le jardinage. La belle saison offre déjà la possibilité de dimanches aux champs, de repas sur l'herbe... en attendant de pouvoir construire.

En 1897, «La Garenne» est enfin propriétaire aux Carreaux, non loin de la briqueterie Lefèvre qui vient d'être modernisée : l'avenir apparaît radieux et dans l'enthousiasme, les membres de la société mutuelle d'épargne, devenue syndicat de co-propriétaires, nomment ses voiries, tout juste tracées, Liberté, Egalité, Fraternité. Elles ne seront empierrées que quelques années plus tard, l'eau est difficilement accessible, mais le syndicat va de l'avant et la rue de la Liberté et ses voisines s'éclairent à l'électricité dès 1908.

Peu auparavant, Dubois et Mohr, deux des initiateurs de «La Garenne», forment cette fois une société anonyme pour lotir, à leur profit, 3 hectares sur La Butte Saint-Blin, dans la continuité du quartier voisin, de sorte qu'on appelle parfois ce lotissement «La Garenne d'Arnouville». Forts de leur expérience, ils confient les plans à l'architecte Duhamel qui commence par creuser un puits, à tracer les voiries et à prévoir un équipement collectif: une école intercommunale... qui ne sera finalement jamais réalisée. La Fraternité affichée au coin de la rue serait-elle devenue une utopie en quelques années?

Multiplication des initiatives

Pendant tout ce temps, les initiatives pionnières ont fait des émules à proximité de la gare. En 1902, deux frères, Raphaël et Georges Boutillié, achètent 15 hectares juste au sud de la voie qu'ils vendent par lot en cinq tranches successives. L'ensemble est baptisé bourgeoisement «Le Cottage». Les lotisseurs entendent établir une cohabitation de bon aloi et y construisent leur propre demeure bien en vue au croisement de deux rues.

Le souci d'hygiène et de confort est sans doute partagé entre vendeurs et acquéreurs : très vite l'ensemble est équipé d'un puits, d'un château d'eau et d'un réseau de distribution. Les frais sont répartis au pro-rata de la surface de chaque propriété. Les employés des magasins et administrations parisiennes, des ateliers et usines de la



L'avenue Carpeaux au Cottage, vers 1903.

proche banlieue affluent. Aussi, dès 1909, la cinquième section du Cottage est-elle vendue.

Fort du succès, les frères Boutillié, qui vivent de leurs rentes immobilières, renouvellent l'opération, juste de l'autre côté de la voie de chemin de fer, en créant successivement l'Ermitage et le Petit Ermitage. Ils dessinent eux-mêmes les plans – Raphaël est artiste peintre – plantent les rues, creusent le puits à leur frais, mais en restent cette fois seuls propriétaires; ils ont sans doute tiré leçon des limites financières des «petits propriétaires» qui peinent à construire un logis «en dur»

à la place de leur maison de bois provisoire ; à moins que les individualismes d'au-delà des clôtures rendent difficile la gestion de l'intérêt commun...

La difficile création des équipements

Au cours de cette période, les municipalités traînent à prendre en considération les demandes d'équipement de la part des habitants installés sur des marges territoriales aux limites administratives floues : dans une même rue, selon qu'on



L'avenue Carpeaux au Cottage, vers 1913. La réalisation des rues et des trottoirs, aux frais des propriétaires, facilite la vie quotidienne. Au fond de l'avenue, la maison des promoteurs du lotissement, les frères Boutillié.

est propriétaire d'un côté ou de l'autre de la chaussée, on peut dépendre de deux communes et de deux cantons différents. Les habitants se constituent dès 1910 en Comité de défense des intérêts locaux des quartiers de la gare qui «s'occupera des questions de voirie, d'eau, d'éclairage public, des transports, des postes et télégraphes, des écoles, d'hygiène et salubrité, de police, de surveillance, de fêtes etc.»: presque une commune libre en somme! Il faut dire qu'en 1913, sur 909 habitants répartis sur l'ensemble du territoire d'Arnouville, il n'y en avait plus que 426 au village. Et l'ensemble des pavillons - ou bicoques - des Charmettes édifiés sur les terrains fouillés par la briqueterie Bastin à Villiers-le-Bel ne font qu'accentuer le déséqui-

Pourtant, il faudra attendre 1921 pour l'ouverture d'une école communale répondant aux besoins du quartier. La commune d'Arnouville refusera le terrain offert gratuitement par les lotisseurs de la Butte de Saint-Blin pour construire une école dans le lotissement, et le projet d'école intercommunale aux frais partagés des trois communes voisines, proposé par les «utopistes» de La Garenne et longtemps discuté, n'aboutira jamais. Des bâtiments de fortune affectés à deux classe près du Cottage et une école libre à La Garenne seront un pis-aller jusqu'en 1921.

De la gare au village

Parallèlement à cette urbanisation du quartier de la gare, d'autres espaces s'offrent à la construction individuelle. Même le briquetier Marlier arrête les fours établis depuis des lustres dans la plaine entre la gare et le village pour équiper à ses frais et commercialiser dès 1909 le lotissement Beauséjour. C'est la première étape de l'urbanisation continue qui reliera le village à la gare après la guerre 14-18.

Au cours de la guerre tout ce territoire sert de zone de repli pour les unités et les blessés, les lignes ferroviaires sont investies par les convois





La briqueterie Marlier, dans la plaine, entre la gare et le village, qui laisse place au lotissement Beauséjour, commercialisé à partir de 1909.

militaires. Même si la vie était souvent difficile et inconfortable sur bien des lots individuels. chacun était prêt à manifester gaiement la satisfaction de «voir avancer les choses» : la place de la gare avait bonne tournure, une poste, un marché et divers commerces s'installaient, les wagon de gadoues qui empuantissaient l'air étaient maintenant garés plus loin, il y avait du travail sur place pour les hommes à la briqueterie et pour les femmes, tout près de là, à «l'usine d'électricité» qui fabriquait des ampoules.

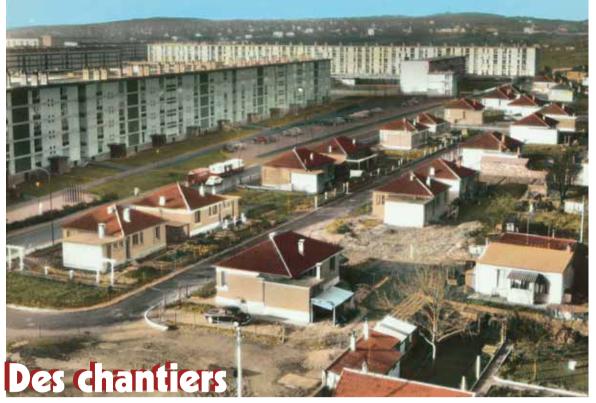
La paix rétablie, les choses vont changer. Depuis 1913 la loi réglementait les statuts et le fonctionnement des sociétés mutuelles d'épargne. Les textes prévoyaient la possibilité pour une association autorisée de réaliser des équipements d'utilité publique - à l'instar de ce qui s'était fait spontanément à la Garenne ou par les lotisseurs privés de Saint-Blin, du Cottage ou de Beauséjour. Mais dès les premières années de l'après-guerre, sous les poussées conjuguées de la crise du logement à Paris et de l'arrivée massive de provinciaux dans les usines du département de la Seine, l'urbanisation s'emballe.

Une loi sociale de 1922 exempte les lotis de l'impôt communal : le mal-logé parisien s'empresse d'acquérir un coin de champ souvent divisé à la va-vite par des aigrefins et ne fait que «échanger son taudis contre un autre», selon le mot du député Henri Sellier. Les problèmes des «mal lotis» font la une des journaux, et des mesures doivent être prises pour régler la question «des lotissements défectueux». La population arnouvilloise est plus que quadruplée au cours de cette seconde période des lotissements, qui reste à étudier.

> Marie-Madeleine Canet Atelier de Restitution du Patrimoine et de l'Ethnologie. Conseil général du Val-d'Oise

Avec la documentation de l'association Arnouville et son passé et les ouvrages de référence d'Annie Fourcaut.

◄ *Le comité intercommunal contre la vie chère en 1919* (Arnouville-Gonesse-Villiers-le-Bel). Le comité s'est installé dans la baraque qui a abrité la vente des lots du lotissement L'Ermitage.



expérimentaux aux ZUP

Comment répondre à la crise aiguë du logement qui sévissait après la Seconde Guerre mondiale ? Les pouvoirs publics ont tâtonné avant de promulguer en 1958 le décret des ZUP qui systématisa la politique des grands ensembles. Décryptage de ces années d'hésitations et d'expérimentations, qui ont vu de nombreux chantiers de construction sur le territoire de Val de France.

ue sont les «Grands Ensembles»? Les géographes, sociologues, architectes, économistes, juristes, historiens n'en ont pas la même définition... Ils s'accordent néanmoins sur les aspects suivants : il s'agit de quartiers d'habitat collectif, dont l'autonomie urbaine est assurée par le nombre de logements (plusieurs centaines) et par une forte densité en équipements collectifs. Ils sont conçus comme de vrais quartiers, développant une sociabilité propre, du fait d'un urbanisme spécifique et de la présence de nombreuses structures favorisant un voisinage actif. Ce «modèle» a été retenu par les pouvoirs publics en France à la fin des années 1950, après bien des tergiversations...

Depuis la fin du XIX^e siècle, une crise du logement s'était enracinée en France. Elle était devenue, dans l'après-guerre plus dramatique que jamais. 15 % du parc immobilier de 1939 a été endommagé et les habitations urbaines ont été tout particulièrement touchées. L'exode rural et la croissance démographique accentuaient la gravité de la situation. Cette crise frappait l'ensemble du territoire et des classes sociales, mais plus encore les grandes

agglomérations et les familles ouvrières. On manquait de logements et le parc immobilier était surpeuplé et vétuste. Dans les villes de plus de 30 000 habitants, 95 % des immeubles étaient dépourvus de tout confort (eau courante, électricité, gaz, tout-à-l'égout et chauffage central) et seul un logement sur dix possédait une salle de bain.

De multiples responsables

Le ministère de la Reconstruction et de l'Urbanisme (MRU) était en charge de cette question urgente, mais il devait inscrire son action dans le cadre des décisions d'abord prises par le Commissariat Général au Plan, qui fixait les prio-

rités budgétaires de l'Etat. Or jusqu'en 1953, l'heure était à la production industrielle, pas au logement. Le MRU devait aussi compter avec les bailleurs de fonds (en particulier la Caisse des Dépôts et



[▲] Castors et premiers immeubles du grand ensemble, construits à Sarcelles en 1955.

[◄] *Logement insalubre à Pantin,* 1953.

Consignations), les maîtres d'ouvrage (en particulier les organismes d'HBM, ancêtres des HLM), les élus locaux, les associations (associations de locataires, de sinistrés, etc.), ainsi que les entreprises en bâtiment, souvent archaïques et confrontées à une pénurie de main d'œuvre, surtout spécialisée. Le MRU avait pour mission de réglementer, de coordonner et de stimuler tous ces intervenants, mais n'avait pas véritablement un rôle de direction et d'impulsion.



Stand du MRU au Salon des Arts Ménagers pour enquêter sur les attentes en matière de logement.

Pour pouvoir diriger les efforts de tout ce petit monde, il aurait d'ailleurs fallu savoir quel chemin emprunter! Fallait-il construire des logements collectifs, peu gourmands en réserves foncières, ou des logements individuels, plus faciles à intégrer dans l'urbanisme préexistant? Fallait-il opter pour la production artisanale, qui garantit des logements très durables mais dont les coûts très élevés interdisent une production de masse, ou pour une production industrialisée, qui permet le recours à une main d'œuvre non qualifiée? Fallait-il soutenir le logement social, qui permet de loger une population, nombreuse, non solvable, ou l'accession à la propriété, qui permet de limiter l'engagement financier des pouvoirs publics? Toutes ces questions, et bien d'autres, n'avaient pas été tranchées. Le MRU encouragea donc dans les années 1950 tous les efforts de construction, quels qu'ils soient, et il mena lui-même de nombreux chantiers, dans le but de «tester» les diverses formules de logement.

Des logements pour tous les goûts...

La préférence des Français allait au pavillon individuel, avec un jardin individuel, le tout entouré de verdure... Par conséquent les premiers essais de construction du MRU portèrent sur des pavillons, construits de façon industrialisée afin d'en minorer le coût : les éléments de construction étaient préfabriqués en usine, selon des processus industriels (production massive et standardisée),

puis montés sur le chantier, organisé de facon «tayloriste» (tâches simples et répétitives enchaînées de la façon la plus rationnelle possible). Ces «chantiers industrialisés» furent menés en 1947, puis en 1948 et en 1949.

Au même moment, le MRU construisit aussi ses premiers grands ensembles, dénommés ISAI (Immeubles Sans Affectation Individuelle). Ce fut un échec, mais le MRU n'abandonna pas cette voie. Il créa en 1951 le Secteur Industrialisé, dont la mission était la construction de logements collectifs industrialisés, dans le cadre de programmes groupés et massifs... bref des «Grands Ensembles», construits à la suite de concours et devant être attribués à des organismes d'HLM.

Parallèlement à ses opérations industrialisées, le MRU soutenait les initiatives individuelles. En 1950 est créée l' «aide à la pierre», système de primes à la construction qui aboutit à la création d'un «secteur aidé» dans le logement, aux côtés des secteurs sociaux (HLM) et libre (marché immobilier). Cette loi a stimulé la construction de pavillons individuels construits selon des méthodes traditionnelles.



Construction d'un pavillon à Villiers-le-Bel en 1959.

Primes, prêts et plans-types

En 1953, le «plan Courant» instaura la contribution des patrons à l'effort de construction par le «1 % patronal», renforça les primes et les prêts à la construction et les lia au respect de plans-types de logements. Il a entraîné un essor massif et durable de la construction de logements industrialisés en accès aidé à la propriété, les LOGECOS (logements économiques et familiaux). L'engouement a été immédiat chez les particuliers, mais aussi chez les organismes constructeurs, comme les SCI (Sociétés de Construction Immobilière), les organismes d'HLM ou encore les Castors, ces coopératives de construction qui regroupaient des travailleurs désireux de construire eux-mêmes leur logement.

Ainsi les cités castors construites dans nos quatre communes comptaient de nombreux LOGECOS. On peut notamment citer le grand



La cité de la Cerisaie (au premier plan) et la résidence Villiers (au second plan), deux programmes LOGECOS construits à Villiers-le-Bel en 1957 et 1955. Ce ne sont pas encore des grands ensembles, mais déjà des immeubles collectifs.



Programme de 200 LOGECOS à Garges-lès-Gonesse, entrepris en 1954. Le pavillon s'industrialise.

chantier de 200 LOGECOS en pavillons individuels à Garges-lès-Gonesse, mené par la société Baticoop, une structure émanant du mouvement Castor. On retrouve aussi des LOGECOS dans les programmes de logements collectifs de la cité de la Cerisaie (248 logements) et de la Résidence Villiers (104 logements), construites par des SCI à Villiers-le-Bel.

Le tournant de 1954-1955

Les nouvelles possibilités offertes par le plan Courant étaient le fruit d'un contexte financier plus favorable à la politique du logement. L'amplification de la croissance économique et la réorientation des priorités du Plan en direction de la construction expliquent l'investissement nouveau des pouvoirs publics dans le secteur du logement à partir de 1953, et surtout de 1954.

Ce changement prit avec l'appel de l'Abbé Pierre des allures spectaculaires. Prononcée le 1^{er} février 1954, cette déclaration visait à protester contre les effets mortels de la crise du logement et à instaurer une mobilisation nationale pour vaincre ce fléau. Elle connut un extraordinaire écho dans le pays.

En réponse à ce cri d'alarme, des cités d'urgence furent construites par le MRU un peu partout en France, et notamment dans nos quatre communes. Ces pavillons préfabriqués, construits dans l'urgence pour répondre à la pression de l'opinion publique, se transformèrent immédiatement en «taudis neufs». La déconvenue fut telle pour le MRU, et l'ensemble



Cité d'urgence à Villiers-le-Bel, construite en 1955.

du pays, qu'elle fit pencher la balance vers les logements collectifs.

Ecartant désormais ce contre-modèle, les ingénieurs du MRU privilégièrent l'option des grands ensembles, tout en conservant les dispositifs de primes, prêts et logements-types. Plusieurs dizaines de milliers de logements collectifs industrialisés furent alors construits sur tout le territoire français dans le cadre de divers programmes: les «Logements Million», logements de normes inférieures aux logements HLM traditionnels, et matrice des LEN (Logements Economiques Normalisés) et des LOPOFA (Logements Populaires Familiaux).

Une terre d'élection

La bonne situation géographique de nos communes, proches de Paris, et la disponibilité de réserves foncières, nécessaires à la réalisation de grandes opérations, mirent le territoire de Val de France au premier rang de cette vague de construction de grands ensembles. La SCIC, filiale de la Caisse des Dépôts, entreprit la construction de la première tranche de Sarcelles-Lochères dès octobre 1955. Dans le même temps, elle entama les procédures administratives pour le programme des Carreaux à Villiers-le-Bel, dont le premier coup de pioche fut donné en 1956. Et fin 1955, dans la continuité de la construction de pavillons industrialisés à Garges-lès-Gonesse, la société Baticoop déposa un projet pour le lieu-dit la Dame Blanche, qui, après diverses modifications, aboutit à la construction de Dame Blanche Ouest et Dame Blanche Nord.

L'exception arnouvilloise se manifesta néanmoins avec vigueur. Pour contribuer à l'effort national de construction et de lutte contre la crise du logement, le maire d'Arnouville-lès-Gonesse, M. Mazurier, préféra le pavillonnaire. Il refusait les grands ensembles, à propos desquels il lança cette interrogation : «Serons-nous condamnés à vivre en caserne?». Il conçut donc plusieurs petits

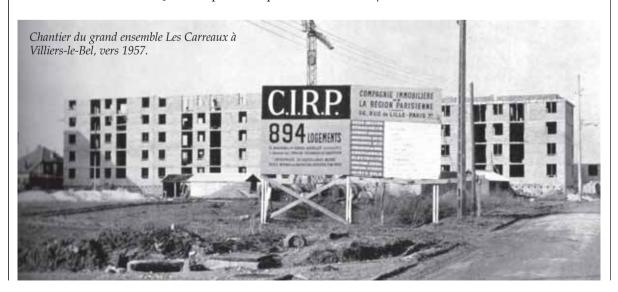
programmes pavillonnaires industrialisés et lança en septembre 1955 un chantier rationalisé comprenant 205 pavillons préfabriqués.

Tous ces chantiers battaient leur plein, lorsqu'en 1958 le nouveau ministre de la Construction systématisa et formalisa la politique de grands ensembles, en créant les ZUP (Zones à Urbaniser en Priorité). Ce dispositif, qui reprend de nombreux éléments expérimentés depuis 1955, est depuis devenu le symbole de cette politique nationale. L'exemple de nos communes, véritable musée vivant de l'histoire du logement, montre que les ZUP ne furent pas le point de départ des grands ensembles en France, mais seulement une étape supplémentaire dans leur «genèse». Leur difficile et long accouchement, devrions-nous dire!

> Gwenaëlle Legoullon Université Paris 1



Visite de l'exposition d'urbanisme Demain Paris par le président de la République et le ministre de la Construction, Pierre Sudreau, en 1961. Le logement est devenu une priorité de l'Etat.



Gros plans sur les Grands Ensembles

Journalistes, sociologues, romanciers,... tous sont venus observer les tours et les barres surgissant de terre aux portes de Paris. Les grands ensembles ont fasciné, et particulièrement Sarcelles-Lochères, qui a donné son nom à ce qu'on appelait alors la «maladie des grands ensembles», la «sarcellite». Le petit et le grand écran ont été des acteurs clefs de cette fabrique d'images et de discours. Arrêt sur image.

u début des années 1950, les productions françaises de cinéma quittent les studios pour tourner en décors naturels. Paris, bien sûr, mais aussi la banlieue, restent des sujets de prédilection. Dans ce contexte, dès la construction des grands ensembles, Sarcelles a attiré les cinéastes.

En 1959, pour son film *Rue des prairies*, Denys de la Patellière y pose sa caméra. Il filme Jean Gabin, contremaître sur le chantier du quartier de Lochères. Sans prendre parti sur la construction des grands ensembles, le cinéaste observe les dures conditions de vie de la classe ouvrière : Henri Neveux peine pour élever au mieux sa fille Odette (Marie-José Nat), son fils Louis (Claude Brasseur) et Fernand, l'enfant adultérin de son épouse décédée. La grisaille des semaines, la rudesse du travail contrastent avec la tranquillité des dimanches, dans une guinguette paisible et verdoyante, sur la plage de l'Isle-Adam.

Le ton change quand le même Jean Gabin revient à Sarcelles pour *Mélodie en sous-sol* (Henri Verneuil, 1963). Libéré d'une longue peine de prison, Charles descend en gare de Sarcelles. Il cherche sa maison au milieu des immeubles qui ont poussé comme des champignons et continuent de sortir de terre en deux semaines à peine :

« Pardon, la rue Théophile-Gautier, s'il vous plaît?

- Théophile Gautier, ici, à Sarcelles ? Ça n'existe pas!»

Et Gabin-Charles de se lamenter à haute voix : «Bah, ils ont tout de même pas rasé ma cabane, Ginette m'aurait écrit... Et ben!... Dire que j'avais acheté ici pour les arbres et puis pour la zone verte... C'est devenu New York, la zone verte!»

Henri Verneuil fait ressortir le gigantisme des tours en les filmant en contre-plongée. Les



Denys de la Patellière pose sa caméra à Sarcelles pour raconter la dure vie d'un contremaître du chantier de Lochères.

dialogues signés par Michel Audiard se moquent des slogans publicitaires de l'époque, qui invitent les «sans-abris» et autres Français modestes à quitter leurs taudis parisiens pour rejoindre les nouveaux pionniers dans ces appartements modèles aux cuisines équipées et branchés sur le tout-à-l'égout.

Une société déshumanisée

La Patellière, Verneuil ou Pierre Granier-Deferre avec Le Chat (1971), tourné à Courbevoie, opposent les grands ensembles aux images stéréotypées du Paris populaire. Les blocs de béton érigés dans l'urgence symbolisent une société en pleine mutation qui oublie ses repères traditionnels, au risque d'une déshumanisation. Ces cinéastes de l'habitat négligent les habitants, leurs caméras restent à l'extérieur, ne franchissent pas les halls d'entrée, encore moins les cages d'escalier.

Entre temps, dans Deux ou trois choses que je sais d'elle (1967), Jean-Luc Godard se fait sociologue, scrute Paris et La Courneuve, en y incluant des plans purement documentaires. Prenant le mot «ensemble» à la lettre, il inscrit le destin individuel d'une prostituée occasionnelle dans un moment précis de la vie du paysage urbain, faisant de la banlieue et de la femme un double sujet/objet d'observation ; l'immeuble est vu de l'extérieur, puis de l'intérieur, comme si on entrait à l'intérieur d'un cube. Néanmoins, Godard rejoint ses pairs en filmant des personnages immobiles dans une banlieue-dortoir, au milieu du mouvement perpétuel des pelleteuses et des marteauxpiqueurs.

Quand le septième art représente la vie rythmée des cités, c'est pour en faire le lieu de prédilection des délinquants. Les Gabin, Ventura, Delon et Belmondo, truands embourgeoisés des Trente Glorieuses, cèdent la place aux voyous des banlieues. En 1973, dans Il n'y a pas de fumée sans feu, André Cavatte investit les Flanades, la place de France et la Maison de la Jeunesse et de la Culture pour dénoncer la corruption des édiles locaux et la collusion entre le pouvoir politique, la police et la justice. Dans Dernière sortie avant Roissy (Bernard Paul, 1977) Monique (Anne Jousset) et Didier (Pierre Mondy), qui vivent dans un immeuble de Sarcelles, s'enfoncent peu à peu dans la médiocrité, elle le trompant avec un collègue, lui dérobant des pièces automobiles chez son patron. Barricadé dans son appartement, il finit par tirer sur la foule avant de se rendre. Ici, le cinéaste met en exergue la promiscuité, l'isolement et l'aspect concentrationnaire des grands

En 1973, André Caillat investit la place de France pour les besoins de Il n'y a pas de fumée sans feu. 🗡 ►



ensembles. Néanmoins, la fin se veut optimiste. Quand la foule se disperse de l'esplanade où elle s'était rassemblée, le générique se déroule sur l'air de «Ma jeunesse est source de vie» et «Laissez-moi croire en l'avenir».

L'intégration réussie

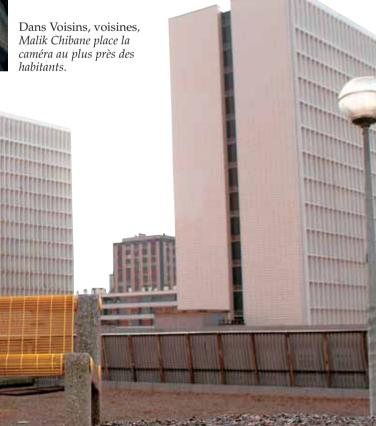
Né à Garges-lès-Gonesse et habitant Sarcelles, Malik Chibane s'est peut-être inspiré de cette fin optimiste de Dernière sortie avant Roissy pour réaliser ses chroniques de la banlieue, à Goussainville pour la première, à Sarcelles pour les deux autres : Hexagone (1993), Nés quelque part (1997) et Voisins, voisines (2005). Dans ce dernier film, les adolescents paumés d'Hexagone sont devenus trentenaires, leur niveau de vie a changé et certains ont accédé à la propriété. Ceux de la Résidence Mozart, coincée entre le village et le grand ensemble, fêtent avec un an d'avance la fin de leur crédit immobilier. On croise dans la cage d'escalier un conseiller municipal un peu magouilleur, une juive tunisienne, un rappeur en mal d'inspiration... Religion et couleur de peau ne sont qu'accessoires pour tous ces voisins de palier.

Si les personnages sont un peu stéréotypés, le discours ne l'est pas. Loin du misérabilisme et de la représentation gratuite de la violence, Malik Chibane conteste le prétendu échec de l'intégration, devenu depuis quelques années un truisme du discours médiatique et politique. Sa vision n'est pas béate ni sottement optimiste, elle s'attache à mettre en lumière des modèles d'intégrations réussies.

Karin Albou adopte une problématique identique dans La Petite Jérusalem (2005). Dans ce joli film, la réalisatrice évoque les errements de deux sœurs juives élevées à Sarcelles. Coincées entre la tradition et la modernité, le poids de la religion et le désir d'émancipation, Laura et Mathilde s'interrogent sur la loi, voient leurs certitudes vaciller et inventent leur propre expression de la liberté et du désir. En se plaçant au plus près des habitants, la caméra semble avoir enfin apprivoisé les grands ensembles.

> Patrick Glâtre Mission Images et Cinéma Conseil général du Val-d'Oise





GRAND ENSEMBLE SUR PETIT ÉCRAN

Dès les années 1960, la télévision s'est aussi saisie des grands ensembles. Les actualités et documentaires d'information réalisés lors de leur construction témoignent d'une même fascination, oscillant entre curiosité et stupéfaction. Imaginons ce que pourrait être un film qui proposerait une synthèse de ces documents et, en mettant bout à bout des morceaux de commentaires d'époque, mettons-nous à la place du spectateur qui, dans une France en pleine mutation et vouée entièrement à la modernisation de ses équipements et de ses modes de vie, assistait devant

son poste de télévision à l'édification du nouveau Sarcelles.

Suivant un scénario fortement stéréotypé, le journaliste nous livre pour commencer description peu avantageuse du site et du contexte : «Il y a dix ans à 15 kilomètres de Paris, ce tranquille village d'Ile-de-France n'était peuplé que de retraités et de maraîchers, c'était vraiment la vie rustique à la campagne»(1). Puis, pour souligner la rapidité du changement, le commentateur du film ajoute : «Une ville nouvelle de 40 000 habitants a surgi à proximité, elle a poussé comme un champignon et sa croissance est loin d'être achevée. Le grand Sarcelles, cité artificielle du xxe siècle, semble le prototype des villes sans passé qui naissent un peu partout». Voilà comment, au détour d'un plan que renforce la

dureté du commentaire, se créent des stéréotypes qui deviendront bientôt des stigmates. Puisque le choc est brutal et le phénomène inédit, le journaliste convoque alors le spécialiste, qui, en soulignant la nouveauté du phénomène lui donne aussi une portée globale: «On les appelle les grands ensembles, on les appelle aussi les villes dortoirs. Elles doivent permettre aux familles de vivre loin de l'agitation et de l'air malsain des grandes cités, elles existent dans le monde entier, les urbanistes et les sociologues leur consacrent des volumes et des congrès »(2).

L'innovation réside principalement dans les modes constructifs et la massification, autant que l'industrialisation du bâtiment, expliquent le gigantisme de ces projets: «L'architecte fait ici équipe avec l'ingénieur pour calculer et prévoir les moindres détails comme on prépare l'exécution d'une pièce de mécanique. On peut construire industriellement même avec des matériaux traditionnels (...) Cette pierre dont la mise en place elle-même a été minutieusement étudiée, est prétaillée mécaniquement en quatre dimensions seulement pour l'ensemble de ce vaste programme»⁽³⁾. Les programmes, conçus pour des

espaces théoriques sur des plans d'urbanisme parfois déconnectés du terrain, déroutent parfois : «Certes la nécessité de construire vite et économiquement a suscité des façades standardisées. Tout semble interchangeable et l'envers vaut l'endroit. La topographie paraît simple et l'on perd pourtant le sens de l'orientation »(4)

Une fois le décor planté et le portrait du chantier dressé, le journaliste change d'échelle, passant de l'immeuble à l'unité d'habitation. Seulement alors, apparaissent ceux pour qui ces immeubles sont édifiés : de

bien mystérieux habitants que l'on regarde vivre avec empathie et une crainte teintée d'admiration que l'on ressent pour le pionnier, découvreur de terres inexplorées : «Au point du jour, on prend conscience de ce que c'est qu'une ville dortoir, les hommes sont partis travailler et le grand ensemble va vivre sa journée uniquement avec des femmes et des enfants. Nous sommes ici dans un univers domestique, dans un ensemble de foyers, une ville sans usines, sans bureaux, sans ateliers, sans fumée. sans bruit, sans circulation »(5). Voilà comment s'invente la sarcellite, maladie des grands ensembles, dont l'antidote sont les habitants eux-mêmes. Jamais le journaliste ne se fait analyste et rarement il nous dit d'où viennent ces 40 000 nouveaux voisins. S'il constate les bouleversements, il ne les met pas



en perspective et ne nous apprend rien des formes inédites de sociabilité et de solidarité qui se mettent en place. Tout au plus retrouve-t-il son interrogation du départ sur l'avenir supposé de cette cité modèle, laissant percer l'espoir sous la curiosité : «Les enfants semblent heureux à Sarcelles en l'an 10 de son existence. (...) En lui donnant une âme ils lui font un avenir, demain les espaces verts, les arbres et les fontaines finiront peut-être par avoir raison»(6).

Olivier Millot

- (1) Sarcelles, ville sans passé, Pathé-Gaumont archives, 1965.
- (2) «40 000 voisins», 5 colonnes à la Une, INA, 1962.
- (3) Bâtir à notre âge, Les Films Roger Leenhardt, 1962.
- (4) Sarcelles, ville sans passé, Pathé-Gaumont archives, 1965.
- (5) «40 000 voisins», 5 colonnes à la Une, INA, 1962.
- (6) Sarcelles, ville sans passé, Pathé-Gaumont archives, 1965.

A Photogrammes de l'émission 5 colonnes à la une consacrée à Sarcelles, 1962.



Des habitants animateurs

Dans les quartiers en chantiers, les premiers habitants se sont regroupés pour résoudre les problèmes de la vie quotidienne, et parfois, donner une âme à un territoire sans passé. Naissance de l'Association Animation Dame Blanche, créée en même temps que le grand ensemble Dame Blanche à Garges-lès-Gonesse, dans l'enthousiasme.

a société de construction Baticoop, lancée par Michel Anselme, un des cofondateurs des «Castors», construisait en 1954 un programme de 200 logements à Garges-lès-Gonesse, lorsqu'elle y acheta 140 hectares pour un ambitieux projet de cité nouvelle. Des contraintes administratives retardèrent cependant le lancement du chantier et obligèrent Baticoop à s'associer à d'autres sociétés immobilières. A partir de mai-juin 1960, Dame Blanche I Les Vergers (482 logements) accueillait ses occupants, des «sociétaires» qui deviendront ensuite



Les Vergers en 1960. Les premiers logements sont achevés mais les équipements inexistants.

co-propriétaires. Suivirent peu de temps après, les logements de Dame Blanche V Les Mouettes, de GIAL, de l'Habitat Communautaire, de l'OCIL, du FFF, de la Société Auxiliaire de Construction Immobilière...

Un noyau fondateur

Parmi les premiers habitants des Vergers, un groupe décida de constituer une association d'animation afin de faire face au sentiment d'isolement et à l'absence quasi-totale d'équipement en matière de santé, de commerces, de loisirs... L'Association Animation Dame Blanche (AADB) fut créée officiellement en mars 1961, formalisant le réseau constitué autour des premières initiatives collectives, telle une «brigade pharmacie» organisée pour occuper les jeunes et pallier l'absence de pharmacie.

L'initiateur était Claude Frin. Né dans le 19° à Paris, il fut un temps cadre chez Citroën – beaucoup des premiers habitants de la Dame Blanche travaillaient d'ailleurs dans cette entreprise – puis devint directeur d'entreprise. Son passage par la Jeunesse Ouvrière Chrétienne lui avait permis de tisser de nombreuses relations parmi les prêtres ouvriers. Il constitua un noyau de plusieurs jeunes couples, les Jully dont l'époux, né dans le même arrondissement,

était contremaître dans une usine de pièces détachées pour l'automobile et par ailleurs professeur de judo, les Le Jean dont le mari était auteur-compositeur... Socialement, ce groupe était assez représentatif des classes moyennes formant les premiers habitants des Vergers.

Des animateurs pionniers

Constituée au départ des seuls sociétaires des Vergers, l'AADB s'ouvrit très vite aux autres habitants du quartier, puis à l'ensemble des Gargeois. Les sections, ouvertes à tous, maris, épouses, enfants, se créaient à partir des savoirfaire et des passions de chacun : judo, théâtre, photo-cinéma, peinture, bricolage...

Dès la création de l'association, on assiste ainsi à un joyeux foisonnement d'activités, marquées par l'entraide, la «débrouille» collective, l'enthousiasme et la volonté de non cloisonnement entre équipes : cendrier offert en juin 1961 aux premiers mariés de la Dame Blanche, «pension pour plantes vertes» proposée en août par trois épouses aux habitants partis en vacances, soirée variétés donnée le 4 novembre au foyer Pierre Sémard, avec au programme, entre autres, deux pièces de Courteline, un concert de piano, un récital de



▲ 1^{er} mai 1961, les enfants des animateurs, habillés en clochettes, remettent le muguet au maire de Garges, Mme Carnajac.





L'édification de la « Baraque », premier local de l'AADB, aux Vergers au cours de l'année 1961.

chanson, des sketches, une démonstration de judo, un film sur la construction du premier local de l'association... Le 11 novembre un bal fut encore organisé, puis pour les fêtes de fin d'année, l'animatrice de la section «peinturedécoration» orna les entrées de fresques sur cellophanes et parsema des «étoiles-lanternes» sur les vitres des logements.

Cette même année, l'association lança Dame Blanche Gazette et acquit son premier local. Claude Frin ayant eu en effet connaissance, par un prêtre ouvrier de ses relations, d'une baraque en bois à Pantin, un groupe alla la démonter et la remonta sur la dalle d'une épicerie qui venait de déménager. A Noël, un grand sapin illuminé fut élevé à proximité donnant lieu à un spectacle musical. L'AADB aborda même le terrain revendicatif en faisant pression pour que l'Union commerciale, qui pratiquait localement des tarifs élevés, ne puisse s'implanter dans le premier centre commercial, Place des Vergers.

En lien étroit avec le constructeur

Les relations avec Baticoop furent étroites, malgré les exigences répétées de l'AADB pour que la société se plie à ses obligations légales en matière de locaux associatifs. Cette proximité engendra d'ailleurs une certaine confusion, d'où cette mise au point dans un numéro de Dame Blanche Gazette: «Les animateurs ne sont une émanation ni des organismes constructeurs ni des conseils d'administration de nos sociétés. Cependant c'est en plein accord avec le conseil d'administration de la Société Dame blanche I les Vergers que l'association d'Animation Dame Blanche fut créée».

→ Représentation théâtrale Les Boulingrin de Courteline, vers 1962. De gauche à droite : Noël Le Jean, Jean Jully, Mme David.



Albert Coustenoble lors d'une réunion vers 1969. Au centre, Jean-Roger Bédue, président de l'AADB (1969-1971).

L'interlocuteur privilégié de l'AADB était Albert Coustenoble, vice-président de Baticoop. Pour cet ingénieur de formation, l'animation représentait, avec les équipements, les seuls moyens d'échapper à la délinquance, l'ennui et l'isolement, ces grands dangers menaçant la ville nouvelle. Il s'en expliqua au cours d'une conférence, le 8 décembre 1963 : il fallait «créer le mouvement, en attirant les promeneurs par les curiosités, les fêtes populaires, le sport. La ville nouvelle doit se détendre et recréer à toutes occasions les rencontres bariolées des agoras de l'antiquité, des marchés, des foires, des expositions, des carnavals, des plages...».

Baticoop n'offrit pas d'aide financière mais proposa divers services à l'AADB : elle conçut son logo, inséra, en 1962, *Dame Blanche Gazette* dans sa propre revue, *Le Lien*, proposa la même année un espace au sous-sol du bâtiment Nopal, que l'AADB aménagera en «Club Nopal». Celui-ci vite devenu insuffisant, Baticoop participera, avec l'Association pour les équipements sociaux, émanant de l'OCIL, à la création du Café Club, un local à usage associatif – que la Caisse d'Allocations Familiales utilisera également – inauguré en 1969.

Baticoop aida également à la promotion de l'AADB auprès des pouvoirs publics. Ainsi, le 18 novembre 1961, ce fut dans ses propres locaux parisiens, en présence de MM. Anselme et Coustenoble, que Claude Frin et des animateurs, accompagnés de représentants du Conseil d'Administration des Vergers, présentèrent leurs activités à M. Macé, Directeur de l'aménagement foncier et de l'urbanisme, et à un membre du ministère de la Santé. Malgré cette reconnaissance publique, une structure comme la Caisse d'Allocations Familiales offrit une fin de non recevoir aux demandes de soutien financier.

«Sarcellite» ou vie harmonieuse

S'ils partageaient les critiques formulées à l'encontre de certains grands ensembles, comme celui construit par la SCIC à Sarcelles, les animateurs de l'AADB refusèrent de condamner en bloc le nouvel urbanisme. Partis visiter, en juillet 1962, les Grandes Terres, une cité de 1 480 foyers à Marly-le-Roi, ils revinrent «enthousiasmés, rêveurs, imaginant la Dame

Blanche dans trois ans ». Les immeubles étaient en effet groupés par quatre «autour de squares spacieux possédant bacs à sable, mur de jeu, bancs et bassin », le centre commercial était «immense, magnifique », et les équipements sportifs nombreux...

Claude Frin participa encore à la table ronde organisée le 11 janvier 1964 à la mairie annexe de Sarcelles-Lochères sur le devenir de Sarcelles, au cours de laquelle François Bloch Lainé, président de la Caisse des Dépôts et Léon-Paul Leroy, directeur de la SCIC, rencontrèrent des animateurs d'associations et de maisons des jeunes.



Les trois premiers présidents de l'AADB dans la bibliothèque du club Nopal. Au premier plan Claude Frin (1960-1966). Second plan, avec des bretelles, à gauche Jacques Lirand (1966-1968) et Jean Jully (1971-1977, 2004-).

L'âme de Dame Blanche

Finalement, Claude Frin et ses camarades ainsi qu'Albert Coustenoble virent dans l'AADB l'âme collective de Dame Blanche et au-delà, une association emblématique des capacités de devenir harmonieux des grands ensembles. Ne représentait-elle pas la prise en charge par les habitants pionniers eux-mêmes du secteur vital qu'était l'animation?

Pierre-Jacques Derainne Mission Mémoires et Identités en Val de France

L'ATELIER D'HISTOIRE DES ASSOCIATIONS

Valoriser la mémoire des associations, tel est l'objectif de l'atelier initié en 2004 par la MMIV, en partenariat avec les Archives municipales, le Centre de Ressources des Associations et une vingtaine d'associations de Garges-lès-Gonesse. Après une collecte de mémoire orale et un travail sur les archives associatives (rencontres, édition du guide Associations à vos archives, recherches historiques), une publication est à paraître fin 2006. Comme cet article, elle s'appuiera sur les témoignages et les documents collectés par l'atelier, afin d'offrir un aperçu sur la richesse de l'histoire associative locale.

Parcours résidentiels

L'habitat se vit aussi à travers un parcours. Selon le logement d'où l'on vient ou celui vers lequel on va, l'expérience se modifie. L'installation de Parisiens et de rapatriés d'Egypte dans les nouveaux appartements du grand ensemble Les Carreaux, témoigne de cette dimension du vécu résidentiel.

es Carreaux, à Villiers-le-Bel, est un quartier de 1650 logements sociaux en construction lorsqu'arrivent ses premiers habitants, à partir de 1958. «C'était un brassage de personnes venues de partout», se souvient Mme B. 25 nationalités sont représentées dans ce nouveau grand ensemble, ainsi que la plupart des départements français. Parmi les nouveaux locataires, seuls 10% sont originaires de la commune, et la plupart n'ont pas choisi leur lieu de résidence, arrivant aux Carreaux au gré des hasards de l'attribution des logements par divers organismes, entreprises, administrations ou organisations humanitaires.

Versailles

Les Parisiens, qui forment le plus gros contingent des nouveaux habitants, sont enthousiastes lorsqu'ils découvrent leur nouvel appartement : c'est «Versailles», «le Pérou», «le paradis», «le bonheur», «le luxe»... Ils sont tout particulièrement séduits par le confort moderne : «Moi je suis arrivé à Villiers-le-Bel par le modernisme. On était vachement heureux d'avoir une salle de

Le contraste est saisissant avec les logements qu'occupaient précédemment ces parisiens, des chambres de bonnes ou des minuscules meublés qui constituent l'ordinaire pour de nombreux habitants des grandes villes à l'époque : «Nous habitions dans le 19e, une très petite pièce, de quatre mètres sur cinq, sans cuisine, un petit réchaud butagaz nous permettait des repas bien légers! Aucune commodité sanitaire, pas d'eau sur le palier, il fallait descendre quelques marches pour accéder aux WC communs. La pièce s'ouvrait sur une misérable petite cour d'où la clarté n'était pas généreuse».

C'est une nouvelle vie quotidienne qui peut se construire dans les appartements modernes des Carreaux. Le travail des femmes y est plus facile, les enfants y ont plus de place pour jouer ou faire leurs devoirs, les hommes peuvent y être plus présents, des repas de famille et des rencontres entre amis peuvent s'y organiser. L'appartement peut être meublé avec un salon ou une salle à manger, accueillir des appareils électroménagers modernes, tels que le réfrigérateur ou la télévision.

> Dans un appartement occupé par un cadre EDF et sa famille, vivant auparavant dans une chambre de bonne dans le 8^e arrondissement. 1961. ►



Dans un appartement occupé par un ouvrier et sa famille vivant auparavant dans un meublé dans le 13e arrondissement. Vers 1960.



Le père de famille a fabriqué une cheminée en carton pour meubler la pièce.



Un pas vers le pavillon

Tout n'est pas parfait... Des malfaçons sont déplorées, telles que des infiltrations d'eau ou des chauffe-eau défaillants. Le quartier est encore en chantier, et les équipements ne sont pas encore tous mis en service. L'éloignement du lieu de travail et l'insuffisance des transports en commun compliquent le quotidien. Ces désagréments ne suffisent pas à entamer les impressions positives de ces anciens mal logés, tant leurs conditions de vie se sont améliorées. L'ambiance champêtre du quartier, situé en bordure de terrains agricoles, rajoute à leur satisfaction.

Evidemment, ces nouveaux banlieusards auraient préféré une maison avec jardin, comme l'écrasante majorité des français à cette période, mais ils ont encore de longues années devant eux pour faire l'acquisition de ce pavillon rêvé. Car ce sont surtout de jeunes couples, avec un ou deux enfants en bas âge. L'heure n'est donc pas à rembourser des prêts immobiliers, mais plutôt à meubler et équiper leur premier foyer digne de ce nom, et ce, avec les faibles salaires que ces ouvriers, employés ou petits cadres en début de carrière perçoivent. Leurs épouses ont souvent arrêté de travailler pour élever les enfants, diminuant d'autant les capacités financières des familles. Les «luxueux» appartements des Carreaux et leurs loyers encadrés conviennent parfaitement, en attendant de pouvoir gravir un échelon supplémentaire de l'échelle résidentielle.

Des niches

Les rapatriés d'Egypte ne partagent pas l'enthousiasme des jeunes ménages parisiens. Ces juifs de nationalité française, chassés de leur pays au moment des évènements du Canal de Suez, sont souvent issus des classes moyennes ou



Deux générations dans la cuisine d'une famille de rapatriés d'Egypte. Vers 1960.



Dans un appartement occupé par une famille de rapatriés d'Egypte. Vers 1960.

aisées. Certains d'entre eux vivaient en Egypte dans de confortables maisons, à côté desquelles les logements des Carreaux font pâle figure : «C'étaient vraiment des niches, c'étaient pas de vrais appartements! On n'avait pas de douche, c'était un petit sabot, c'était... vraiment des HLM! Quand on rouspétait, on nous disait : vous êtes mieux logés que les vrais habitants de Villiers-le-Bel. Mais il faut savoir qu'en Egypte, on avait 14 ou 15 pièces!». L'exiguïté des logements est particulièrement difficile à vivre. Les appartements semblent d'autant plus petits qu'ils accueillent souvent des familles élargies, avec grand-père ou grand-mère, frère ou sœur, voire une ancienne domestique.

La Croix Rouge, qui a installé ces rapatriés aux Carreaux, apporte une aide d'urgence pour distribuer des couvertures et des lits pliants, accorder des petites aides financières. Mais il faut régler d'innombrables difficultés : «Arriver ici avec les mains vides et des gamins, c'était un gros problème». Ce n'est pas sans émotion que cette mère de famille se souvient d'avoir couché son nourrisson dans une valise à défaut de disposer d'un berceau.

Les problèmes matériels ne sont qu'une des facettes de l'expérience de l'exil. «On est venus malgré nous, on n'a pas choisi de venir. Du coup on avait gardé le souvenir d'une vie qui était tout à fait différente, le climat était différent, la mentalité était différente», explique Mme M. La nostalgie du sol natal, la méfiance des habitants du pays d'accueil, le bouleversement des positions sociales plongent nombre d'adultes dans la dépression.

Transit ou enracinement

Le parcours qui les a emmenés aux Carreaux a été éprouvant. Après leur arrivée à Marseille ou en Italie, en 1956, ils ont rejoint plus ou moins



Photographie pour marquer l'implantation dans un nouveau lieu de vie. 1958.

rapidement la région parisienne, avant d'errer d'un lieu de transit à un autre : «C'était vraiment dur d'être à l'hôtel avec trois enfants. Les enfants ont été malades et nous n'avions pas d'argent pour manger, alors ma belle-sœur a été à la Croix Rouge, les enfants ont été pris en charge. D'autres personnes arrivant, ils nous ont emmenés à Vichy, où nous sommes restés quelques mois. Mon mari a trouvé du travail, et aussi un petit pavillon à Boussy-Saint-Antoine. Puis nous sommes allés à la Varenne-Saint-Hilaire. Finalement, la Croix Rouge nous a donné un quatre pièces à Villiers-le-Bel».

Certains ont quitté la cité dès que leur situation financière et professionnelle s'est améliorée, s'installant dans des pavillons achetés à Villiers-le-Bel ou en banlieue parisienne, ou bien migrant vers Paris. La cité des Carreaux n'aura été pour eux qu'une étape supplémentaire de leur parcours d'exil.

D'autres s'y sont implantés, renonçant à reconquérir les conditions d'antan ou y trouvant de quoi reconstruire une nouvelle vie : un logement plus satisfaisant que les meublés ou les hôtels, ainsi que de nombreux voisins qui ont partagé

leur sort. Construction d'une synagogue, constitution d'un groupe de scoutisme, vente de produits orientaux sur le marché, les rapatriés d'Egypte se sont organisés pour tisser des liens privilégiés et re-créer des bribes de la vie à laquelle ils ont été arrachés.

Le brassage des parcours

La cité des Carreaux a réussi à fondre ces trajectoires ascendantes et descendantes en un ensemble harmonieux. Les mamans font connaissance sur le chemin de l'école, les familles se lient dans les cages d'escalier, les associations tissent leurs réseaux, une convivialité s'installe : «C'était comme une ambiance de village!». Les différences sociales ou culturelles ne sont pas gommées, mais le partage de valeurs telles que le travail, l'éducation et la famille, favorise les relations entre les habitants. L'utopie d'un urbanisme créateur de mixité sociale est devenu une réalité dans ce grand ensemble, du moins pendant cette période de prospérité économique : «C'était le temps... pas de l'insouciance, parce que la vie était dure et le moral pas toujours très clair, mais c'était la période de la confiance!».

Les Sages de Villiers-le-Bel



Un quartier à l'ambiance conviviale. Début des années 1960.

L'HISTOIRE DES CARREAUX

Cet article est extrait de l'ouvrage Les Carreaux 1955-1963. Naissance d'un grand ensemble en banlieue parisienne, qui marque l'aboutissement d'un atelier d'histoire initié par la MMIV, en partenariat avec le Conseil des Sages de Villiers-le-Bel, les Archives Municipales et la Maison de Quartier Boris Vian. Deux années de recherches ont permis de retracer la création des Carreaux, de la conception du projet à l'installation des habitants, de la naissance d'une vie de quartier à la transformation de l'ensemble de la commune.



Les bidonvilles à l'heure des Trente Glorieuses

Tandis que se construisaient les grands ensembles, des bidonvilles se sont développés à Sarcelles, et surtout à Garges-lès-Gonesse, où plus de mille personnes se sont progressivement installées dans des habitations précaires, inventant un mode de vie particulier, entre système D et solidarité.

'émergence et le développement de bidonvilles résultent paradoxalement du formidable essor économique que connaît la France après 1945. Le pays fait appel à une nombreuse main-d'œuvre étrangère pour travailler dans l'industrie française. La crise générale du logement et l'arrivée massive d'immigrants empêchent souvent ces derniers d'accéder à un logement décent. La population étrangère est contrainte de se replier dans des logements de fortune sur des terrains vagues à proximité de leurs lieux de travail. 35845 personnes vivant en bidonvilles sont recensées en 1971 en Ile-de-France, 2 359 dans le département du Val-d'Oise.

Garges-lès-Gonesse est la commune du département regroupant le plus grand nombre de personnes vivant en bidonvilles en 1970. Cela s'explique par la proximité du secteur industriel de Saint-Denis, Aubervilliers et La Courneuve, et la présence d'un arrêt SNCF reliant rapidement Garges-lès-Gonesse à la capitale. En outre, la multiplication des chantiers de construction des nouveaux grands ensembles dans cette zone réclame de nombreux ouvriers du bâtiment, essentiellement étrangers.

En conséquence, les bidonvilles gargeois affichent une hausse constante jusqu'à leur disparition. Les premiers occupants furent des familles françaises avant l'arrivée massive d'ouvriers portugais accompagnés de leurs familles au cours des années 1960. Quelques Espagnols, Italiens, Maghrébins, Polonais et Yougoslaves habitent également les bidonvilles gargeois.



Bidonville des Doucettes, vers 1968. La boue complique la vie quotidienne.



Bidonville des Doucettes, vers 1968. Parmi les baraques, un autobus, aménagé pour être habité.

Des maisonnettes aux baraques

Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, Garges-lès-Gonesse est très marquée par l'habitat pavillonnaire et les terrains agricoles, en attendant la construction de ses grands ensembles, qui débute à la fin des années 1950. Deux bidonvilles principaux se développent dans les parties sud non loties de la commune.

Le premier se crée aux Pieds Humides, qui désignent des terrains de 78 600 m² non lotissables. En effet, ils sont inondables et très humides, en raison de la proximité du ruisseau du Crould et du rû canalisé de la «fontaine Plamond». L'habitat insalubre s'est progressivement installé sur ces terrains inoccupés et 798 personnes vivent dans ce bidonville, selon un recensement d'octobre 1971.

La zone située au sud du nouvel ensemble de la Dame Blanche constitue jusqu'au début des années 1970 un ensemble rural non bâti et non viabilisé également propice à l'installation de squats sur une surface de 47 645 m². Les chemins de l'Argentière, les Doucettes et le Tiers-Pot regroupent 450 personnes.

Les différentes parcelles bidonvillisées de Garges-lès-Gonesse présentent le même aspect : des terrains nus, non viabilisés et boueux. Les habitations sont bâties selon les movens de chacun. Les premières familles françaises ont bâti des petites maisonnettes et établi des potagers. Avec l'arrivée massive des familles portugaises, le nombre de constructions se multiplie. Les baraques sont plus souvent rudimentaires : bois ou carreaux de plâtre, toitures en tôle ondulée. Elles sont construites en une nuit, avec l'aide des voisins.

Difficultés et système D

Les terrains n'étant pas viabilisés, le système D s'impose dans tous les aspects de la vie quotidienne. L'éclairage se fait à la bougie ou à la lampe à pétrole. La cuisine, l'eau chaude et le

chauffage dépendent de la cuisinière à bois et à charbon. Des briques chauffées remplacent les bouillottes dans les lits lors des nuits froides. Les rares télévisions sont sur batterie. L'astuce est souvent au rendez-vous. Ainsi, un habitant des Pieds Humides force l'admiration de ses voisins en fabriquant de l'électricité au moyen d'une éolienne artisanale. Les habitants du bidonville des Doucettes bénéficient de l'électricité qu'ils ont installée par leurs propres moyens : «Certains disaient que ce bidonville était un bidonville de luxe, parce que les hommes avaient organisé la vie collective. Il s'organisaient pour l'eau, et surtout pour l'électricité».

Des fontaines publiques approvisionnent les bidonvilles en eau. Les habitants sont parfois privés d'eau en hiver quand les fontaines gèlent. Les dépôts multiples d'ordures ménagères, infestés de vermines, favorisent la subsistance de nombreuses colonies de rats. Des cas de dysenterie sont signalés. De plus, les cabinets d'aisance, installés précairement en différents endroits, n'assurent pas toujours leur fonction.

Les incendies ne sont pas rares ; celui de mai 1971 aux Doucettes, provoqué par une fuite de gaz, fit cinq brûlés. Aux Pieds Humides, les inondations sont régulières. Les gens supportent ces conditions de vie difficiles car la vie au bidonville leur permet d'économiser davantage. De plus, ils considèrent cette situation comme transitoire.

Une communauté solidaire et isolée

En dehors des multiples difficultés de la vie quotidienne dans un bidonville, les personnes y ayant vécu restent nostalgiques de cette période de leur vie. Tous évoquent la solidarité existant entre les habitants de ces quartiers et le sentiment de vivre dans un village où tout le monde se connaît et se rend service. «Il y avait cette chaleur humaine!», explique l'un d'entre eux, «on n'avait pas de télé, quand il y avait un



Pieds Humides, vers 1968. Une part importante de la vie quotidienne se déroule dehors, des tâches ménagères aux moments de détente.



Bidonville des Doucettes, vers 1968. Les bidons permettent la récupération des eaux de pluie.

match on se retrouvait tous dans le cabanon pour regarder la télé, c'était sympa. Il y avait toujours un truc à grignoter ou à boire». Les Portugais apportent leur sens des festivités : danses, fêtes, barbecues.

Cette solidarité est importante puisque les habitants des bidonvilles vivent totalement en autarcie, isolés du reste de la commune, qui les craint et les évite. A l'école, les enfants des bidonvilles sont mis à l'écart. «Les gosses étaient crottés tout le temps, alors les enseignants en



Pieds Humides, vers 1968. Les habitants se sont organisés pour ménager des espaces collectifs destinés au séchage du linge.

avaient marre, parce que les mômes salissaient tout. Ils arrivaient en bande, alors ça faisait peur. Ils étaient considérés comme des espèces de gitans», rapporte un témoin.

La résorption des bidonvilles

L'action de la municipalité gargeoise s'inscrit dans un contexte national, celui du plan de résorption des bidonvilles du ministère de l'Equipement. Au niveau du Val-d'Oise, un programme préfectoral porte sur la construction de cités de transit et la réservation d'HLM pour les migrants.

A partir de 1966, la municipalité prévoit la disparition des bidonvilles des chemins de l'Argentière, des Doucettes et du Tiers Pot dans le cadre de la construction du grand ensemble des Doucettes. La même année, en accord avec le préfet, elle confie à la société d'HLM LOGIREP l'étude des mesures à prendre pour la résorption des bidonvilles. Les expropriations débutent à partir de 1970.

Le Conseil Municipal engage, à la fin de l'année 1971, la procédure de résorption du bidonville des Pieds Humides suite à une nouvelle inondation des terrains bidonvillisés. La mairie envisage de transformer ces parcelles

en espaces verts. En 1974, un arrêté préfectoral déclare d'utilité publique l'expropriation démarrée depuis 1972.

Le relogement

Se pose alors la question du relogement des occupants des anciens bidonvilles. La moitié des familles est relogée à Garges-lès-Gonesse, en particulier dans le quartier des Doucettes et de la Muette. Les autres familles sont accueillies

> dans les communes environnantes, en HLM ou dans des cités de transit qui hébergent les travailleurs étrangers sur une durée limitée. Ces derniers sont ensuite dirigés vers des HLM ou dans des Programmes Sociaux de Relogements (PSR) réservés aux personnes démunies.

> Pour beaucoup, le départ des bidonvilles se fait avec difficulté, malgré les commodités modernes des appartements standardisés : «On se connaissait entre voisins, on se rendait service entre voisins, ce qui n'est plus le cas dans les grands immeubles». Le bidonville possédait une fonction importante de passage transitoire qui a permis à

ses habitants immigrés de s'adapter en douceur à leur nouveau pays d'accueil. Dans ces quartiers insalubres, les gens ont eu la possibilité d'établir librement leur logement en fonction de leurs réseaux et ainsi de se créer un équi-



Déménagement du bidonville vers les immeubles proches des Doucettes, probablement en 1971.

libre. Or, cette transition est rendue plus difficile dans les nouvelles cités, dont la configuration et l'attribution arbitraire d'appartements uniformes brisent les repères et instaurent un nouvel anonymat.

Hélène Parisot Chargée de mission aux Archives municipales de Garges-lès-Gonesse

Seuil limite

Le logement est un territoire privé, que le seuil d'habitation permet de séparer de l'espace public. La conception de cette limite fluctue d'un pays, d'une culture, d'une époque à l'autre. Mais partout des rituels marquent ce passage entre le «chez soi» et le monde extérieur.

ulhouse, Pondichéry, Bejaïa, Bamako, Pointe-à-Pitre, Passy ou Sarcelles... La porte s'ouvre devant un visiteur, accueilli diversement selon qu'il est un parent, un ami, un voisin, un collègue de travail, un facteur ou un médecin... L'arrivée de l'Autre à son domicile met en jeu une perception de la bonne distance, définie en fonction de critères socio-culturels.



A la porte du jardinet d'un pavillon des années 1950, Sarcelles, vers 1980.

Porte à porte

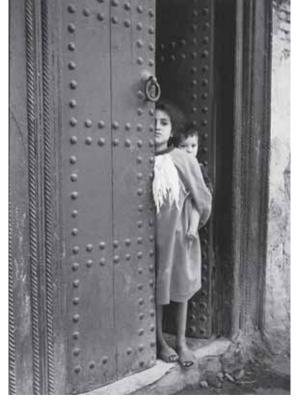
Dans la maison rurale traditionnelle, le seuil de l'habitation de plain-pied est matérialisé par une marche. Cet équipement a pour fonction principale d'empêcher les pluies d'orage d'envahir la maison. Dans les pavillons sur sous-sol des banlieues de l'entre-deux-guerres, le seuil se réduit à une légère surélévation cimentée. Sur les paliers des cités périurbaines, où jamais il ne pleut, le seuil s'est dématérialisé pour n'être plus que le bref espace devant la porte d'entrée.

Dans la France traditionnelle, la porte symbolise le bâtiment dans son ensemble. Porte de manoir, elle présente vers l'extérieur un raccourci significatif de la richesse recelée à l'intérieur. Porte de chaumière, c'est elle que le seigneur faisait enlever en l'absence du paiement des redevances qui lui étaient dues.

Sacré seuil

Le caractère sacré du seuil est lié au besoin de dessiner son territoire, mais la manière dont chacun le définit varie. Dans les sociétés hispaniques, indiennes, maghrébines et en général dans les cultures de l'Islam, ce seuil immatériel se trouve juste à la jonction avec le domaine public, la rue. Cette dilatation de la sphère de l'intime est liée à l'exigence de soustraction des femmes aux regards des Autres.

Les vacances aux pays des parents sont l'occasion pour les jeunes de banlieue d'expérimenter les variations de la juste distance : «Au village quant tu passes trop près du muret qui entoure les maisons, ça veut dire que tu veux draguer la



Sur le seuil d'une ancienne maison de notable, Casablanca (Maroc), 1984.

fille de la maison. Y'a des vieux qui te jettent des pierres! Mon père passait son temps à me faire la leçon. Je ne connaissais pas les codes...» (Algérie, 1986).

Sur un autre continent, dont les modèles sont diffusés ici par les feuilletons télévisés, la pelouse sans clôture, devant les maisons américaines des banlieues aisées, est vécue comme un espace semi public, la pelouse arrière fait partie du domaine privé.

A l'origine, dans les banlieues pavillonnaires de la région parisienne, le grillage des clôtures permettait l'ensoleillement des potagers populaires. Par les grilles de jardin non verrouillées, les voisins venaient frapper à la porte du pavillon. Chacun vivait sous le regard de



Arnouville-lès-Gonesse, 2006.

l'Autre. Progressivement, la société a renforcé sa tendance à l'individualisme, les jardins potagers sont devenus d'agréments, les clôtures se sont opacifiées. A partir des années 1970, les haies de thuyas ont empêché les vues de pelouse à pelouse. Ces dernières années, l'arrivée de familles originaires de Turquie, d'Inde, du Pakistan, du Maghreb, a accentué l'occultation des clôtures sur la rue.

Passage

Dans toutes les sociétés, les rites de passages marquent symboliquement les changements intervenant dans la vie des personnes. Leur objet est de faire passer l'individu d'une situation à



✓ Jeunes mariés au seuil de leur nouvelle vie, 1922, probablement en Russie, Serbie ou Bulgarie.

une autre (naissance, puberté, majorité, mariage, mort, etc.).

Chacun connaît cette tradition qui consiste pour le marié à porter son épouse lorsqu'ils franchissent le seuil de leur maison pour la première fois en tant que mari et femme. Cette coutume

prolonge la pratique du monde antique romain qui craignait que le malheur ne s'abatte sur le couple en cas de trébuchement de la jeune mariée sur le seuil de sa nouvelle demeure. On évoque également la nécessité de protéger la mariée des mauvais esprits rodant autour des seuils. De fait, le marié fait passer son épouse du statut de jeune fille à celui de femme. Les rites autour du mariage marquant le début de la procréation, ce premier franchissement de seuil s'inscrit également dans une symbolique sexualisée.

Dedans/dehors

Si un changement a marqué les modes d'habiter, c'est bien la construction, à partir des années 1950, d'un habitat collectif massif qui a fait se rencontrer la diversité des sensibilités, en obligeant chacun à s'insérer dans un espace restreint sur lequel l'occupant a peu de possibilités d'intervention. Dans ce contexte, le seuil de l'appartement est plus que jamais le point de contact entre le dedans et le dehors. Il est le seul passage possible entre l'extérieur et l'intérieur, entre le profane et le sacré, entre la société d'accueil et la société d'origine.

Les seuils sont marqués de signes qui indiquent le sens de la démarche et de l'accueil. Les plaques nominatives et les paillassons agrémentés d'une mention de bienvenue en sont des exemples.





Les paillassons peuvent être agrémentés d'un signe d'accueil ou de mise à distance. Sur le seuil d'appartements de Villiers-le-Bel, 2006.





Mézouzah dans un immeuble de Sarcelles.

Pur/impur

Franchir un seuil exige une certaine pureté de corps, d'intention, que symbolise l'obligation de se déchausser au seuil de la mosquée ou d'une maison japonaise. De façon générale, la nécessité d'enlever ses chaussures dans l'habitation s'est imposée aux sociétés utilisant traditionnellement nattes et tapis.

Pour la diversité musulmane, les chaussures ont à voir avec l'impur. Malodorantes, en contact avec la souillure par leurs semelles, on ne verra pas d'inconvénient à rejeter les chaussures en dehors de l'espace privé, sur le seuil, sur le palier, à proximité du sac poubelle en instance d'évacuation avec lequel elles partagent la même répulsion. Ce renvoi de l'impur vers l'espace collectif provoque généralement la réprobation de cultures ayant une qualification et une gestion différente de l'impur, ce qui est le cas de l'Occident contemporain qui attribue à «l'entrée» ce rôle d'espace intermédiaire, zone du troc de la chaussure pour la pantoufle, et réciproquement.

Quand les Juifs se préparaient à entrer en Terre Promise, il leur fut commandé d'apposer les commandements et instructions de la Torah au seuil de leurs habitations. Ces inscriptions devaient servir à la fois comme remémoration constante de loyauté du peuple juif vis-à-vis de Dieu ainsi que comme source de protection divine. De nos jours toujours, une mézouzah est fixée sur le montant droit de la porte de certains foyers juifs. Elle est embrassée en entrant et en sortant. Matériellement la mézouzah est un boîtier contenant un morceau de parchemin sur lequel sont inscrits les deux passages bibliques décrétant son utilisation.

Entre seuil et antichambre

Au XIX^e siècle, les femmes de la grande bourgeoisie tenaient un salon hebdomadaire ou mensuel, à leur domicile, l'après-midi. Ces réceptions étaient l'occasion d'appliquer un code mondain mettant en jeu divers rituels entre seuil

et antichambre, ce que met en scène le théâtre bourgeois de l'époque. Vers 1920, des manuels de savoir-vivre et d'usages du «Monde» en diffusaient encore les figures : «Dès que la sonnette a retenti, la personne chargée du service va ouvrir la porte. En dehors du jour de réception, elle fait attendre le visiteur dans l'antichambre pendant qu'elle va demander si les maîtres reçoivent. Le visiteur dit son nom ou remet sa carte.»

Cette description des comportements sociaux dans la «bonne société» est aussi la France. Le personnage de Nestor veillant sur le château de Moulinsard dessiné par Hergé dans Tintin, en est probablement l'image la plus connue aujourd'hui. Mais cette réalité n'était-elle pas pour les classes populaires de l'époque, comme pour nous aujourd'hui, une autre planète?

Règles du lieu

Entrer dans un espace privé nécessite de la part du visiteur une adaptation aux règles du lieu, à plus forte raison lorsque les rattachements culturels sont différents. Franchir la limite du seuil, matérialisé ou virtuel, c'est s'imposer l'écoute attentive de l'univers que l'on va intégrer, c'est accepter une modification temporaire de son intériorité. C'est à cette transformation que sont voués les espaces intermédiaires dont nous n'avons fait qu'esquisser la diversité.

> **Dominique Renaux** Collectif Fusion



A la porte d'une maison d'Arnouville-lès-Gonesse, 2006.



Résidences secondaires

Au 18 et 19 siècle, les nobles et les bourgeois de Paris font construire des résidences secondaires. Ces châteaux ou maisons cossues leur permettent de se délasser dans la campagne à proximité de la capitale. Doici quelques-unes de ces propriétés, qui connaissent des fortunes diverses après le départ de ces nantis au 20 siècle.



Le château d'Arnouville-lès-Gonesse

En 1750, Jean-Baptiste de Machault transforme le pavillon de chasse hérité de son père en château. Il confie ces travaux à deux célèbres architectes, Contant d'Ivry et Chevotet. Devenu comte d'Arnouville, il entreprend même de rebâtir le village. Après avoir en divers propriétaires, dont la baronne de Rotschild, le château est devenu un centre horticole et thérapeutique.

Le château de Garges-lès-Gonesse

Messire Blondel de Gagny achète en 1753 un ensemble de bâtisses datant de la fin du 16 siècle et fait appel à l'architecte Contant d'Ivry pour y bâtir une grande propriété. Après les destructions de la seconde guerre mondiale, le château tombe en ruine. Il est démoli vers 1951, sauf la grille, qui est toujours en place rue de Derdun.





La propriété Grimard à Sarcelles

La demeure est construite par la famille Grimard vers 1875, rue des Piliers. Une pièce d'eau et un potager prolongent la propriété jusqu'à l'impasse des Piliers. En 2000, celle-ci est transformée en Maison du Patrimoine, qui conserve des collections et accueille le public pour faire connaître l'histoire de la ville.

Pistes pour des activités en classe

Le château d'Astanières à Villiers-le-Bel

Le comte d'Astanières fait bâtir cette demeure vers 1890, rue Julien-Boursier. Des documents permettent de connaître son aménagement, sur une surface de 160 m². Après des années d'abandon, la villa est détruite en 1980, mais son jardin est reconverti en parc public en 2002.

■ Repérer les traces des maisons bourgeoises et châteaux sur le territoire ■ Chercher des documents concernant la vie de leurs propriétaires ■ Imaginer et dessiner le mobilier de ces demeures ■ Comparer ces propriétés à l'habitat ouvrier de la même époque ■ Etudier le métier d'architecte

Au premier étage : un palier, quatre chambres, Au second étage : une salle de bain, des chambres de bonne. un cabinet de toilette. man

> Au sous-sol, la cuisine, l'office, la chaufferie et les caves.

Au rez-de-chaussée : le vestibule, le salon, la bibliothèque, la salle à manger et l'office.



LE «CHEZ MOI» DE MES RÊVES

Ils ont seize ans et habitent à Garges-lès-Gonesse, dans un grand ensemble ou un quartier pavillonnaire. Leurs rêves en matière de logement ne sont quère différents des aspirations de leurs aînés. C'est le pavillon traditionnel qu'ils plébiscitent, à peine nuancé par une touche de fantaisie.

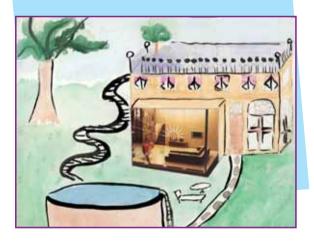


e serait une maison à énergie solaire, ce serait dans une montagne, comme ça il y aurait un beau paysage. Et j'aurais un fleuve à moi tout seul. J'habiterais avec ma famille, déjà, et avec des amis aussi, ce serait bien! Ma chambre serait grande, et il y aurait tout ce qu'il faut, un écran plasma, un ordinateur et toutes les consoles de jeu.

AHMED

e serait plutôt dans un quartier pavillonnaire, propre. Ce serait une grande maison, avec un grand jardin, et une piscine. Je ne sais pas où elle pourrait être, peut-être dans le nord, en tout cas pas à Garges, c'est un ghetto. J'aurai un lit à moi toute seule, et une chambre à moi toute seule, parce que chez moi ce sont des lits superposés avec ma petite soeur, des fois j'aimerais avoir un peu d'intimité.

SHEELA



éjà il faudrait que ce soit propre, ici c'est trop sale par terre. Une grande maison avec un jardin, peut-être à Paris, j'aime bien Paris, mais pas à Garges. J'habiterais avec ma famille, mais j'aurais une chambre pour moi toute seule, elle serait grande et belle, avec un lit pour moi toute seule. Ce serait une maison toute neuve, que je pourrais dessiner moi-même. Elle serait grande, un peu comme une villa.

BERNADETTE



Yaimerais habiter dans un pavillon, et hors de France, parce qu'en France il pleut beaucoup. Une maison, c'est plus grand qu'un appartement, et on n'est pas gênés par les voisins, il y a des voisins, mais ils sont un peu éloignés. La maison serait grande, mais pas énorme non plus, après ce serait trop spacieux et il y aurait trop de ménage à faire. Il y aurait un jardin, une piscine, et il y aurait la mer à côté. Ce serait un peu comme une maison de vacances, mais il y aurait du travail tout à côté.

JUDITH

e serait une maison en campagne, près d'une 🥒 ville, et avec des montagnes autour. Près de la ville, pour rester près de la civilisation, s'il y a des choses à acheter, ou pour sortir ou pour aller à l'école. Et près de la montagne parce que c'est très agréable de vivre près de la nature. La maison ne serait pas forcément grande, normale, en briques, j'aime bien ça, c'est plus joli que le crépis. J'aurais la même chambre que maintenant, et je vivrais aussi avec ma famille. Il n'y a rien de plus important que la famille pour moi.

MALEK





J'aimerais habiter près de Rennes: là-bas c'est pas très cher. Comme j'aimerais avoir une maison de trois ou quatre maisons, un terrain avec plusieurs maisons où habiterait toute ma famille, il faudrait beaucoup de terrain, à Paris ce ne serait pas possible, même à Garges ce serait trop cher. Et là-bas, près de Rennes, c'est aussi plus près de la nature, et les gens sont plus aimables quand ils ne vous connaissent pas. Les maisons seraient installées en rond, et il y aurait tout ce qu'il faut. Elles seraient de style oriental, un peu comme au bled.



a me plairait d'habiter à Las Vegas. Pour approfondir mon anglais. Et toutes les lumières, ça me plaît. Ce serait dans un building, au dernier étage, avec une terrasse. Il y aurait dix pièces. J'aurais deux chambres, une avec des papiers peints rasta, avec les couleurs verte jaune et rouge, et une avec des posters. Je ne vivrais pas toute seule, mais en tout cas il n'y aurait pas ma famille, comme ça j'aurais plus de permissions.

ALICIA

Pistes pour des activités en classe

■ Comparer la vie en maison individuelle et en appartement ■ Etudier l'aménagement d'une maison écologique ■ Choisir un pays étranger et faire une recherche sur l'architecture de ses maisons ■ Expliquer la croissance de la population habitant en ville ■ Observer l'évolution de la composition des foyers depuis un siècle.

C'est bien où je suis, je suis content. Mais c'est bien de changer aussi, pour voir des nouveautés. Alors je prendrais une maison, avec jardin et piscine, comme les autres, mais ce serait à Los Angeles, Milan ou Buenos Aires. Ce sont des belles villes, j'aime bien. Habiter dans une maison, ça changerait plein de choses. Déjà si on fait des fêtes, les voisins ne sont pas là pour dire de baisser le son. Et on peut avoir une piscine, on peut s'amuser et tout, on est plus cool! Il y aurait Internet dans ma chambre, comme ça je pourrais travailler chez moi.

à où j'habite, c'est trop renfermé, il y a trop de bâtiments, ça manque d'espace, du coup le paysage est moche. Et les appartements sont trop petits. Mais c'est quand même une ville bien, Garges, alors si j'étais dans un quartier pavillonnaire, ce serait bien. On devait construire une maison ailleurs, c'était plus espacé, il y avait des pavillons et un lac, on voyait qu'il y a de la nature. D'un côté j'aimerais être là-bas, mais ici je suis bien, tout est à côté, la gare est à côté, l'école est à côté, tout! Et en plus, il y a une chose qui me tient beaucoup à cœur ici, mon père est décédé et il est enterré là, alors je n'aimerais pas partir trop loin.



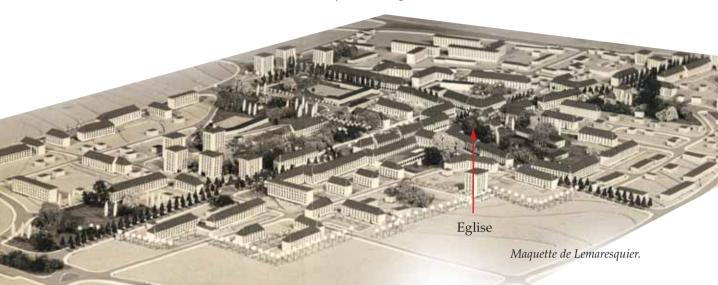


Propos et dessins recueillis auprès d'élèves de 3° du collège Henri Wallon avec l'aide de Delphine Brosso, enseignante en arts plastiques.



Opération bulldozer

Faut-il démolir ou restaurer l'habitat ancien ? La réponse apportée à cette question au tournant des années 1960 est radicale. C'est en rasant des quartiers entiers que le gouvernement entend éradiquer les logements insalubres. A Villiers-le-Bel, la démolition de l'ensemble du Vieux Pays est envisagée.



Pour rénover les centres anciens, le gouvernement promulgue en 1958 une loi de Rénovation Urbaine et programme la démolition de 450 000 taudis en dix ans, se ralliant à la stratégie de la table rase que prônaient les architectes modernes: expropriation, démolition et reconstruction de quartiers, afin de pouvoir rénover, au-delà de l'habitat, l'ensemble du tissu urbain, et notamment créer des nouvelles voies de circulations.

Ces «opérations bulldozer» ont suscité de vives critiques, sociales, économiques et culturelles, et de nombreux comités de défense se sont constitués. La loi Malraux de 1962, qui reconnaît la valeur patrimoniale des anciens quartiers, marque une première inflexion de cette politique, qui sera abandonnée dans les années 1970, avec la création de dispositifs en faveur de la restauration immobilière.

En 1961, la municipalité de Villiers-le-Bel décide une opération de rénovation du «Vieux Pays», afin de démolir certains immeubles vétustes, construire des parkings, améliorer la circulation et poser des égouts. Un plan d'aménagement de la commune débattu en 1964 met en émoi les habitants, inquiets de découvrir les ruelles du village remplacées par de larges voies de circulation. Deux ans plus tard, Noël Lemaresquier, célèbre architecte qui travaillait pour la commune, propose de démolir tout le

Vieux Pays, sauf l'église, soit des centaines de logements. Un projet que n'aurait pas renié Le Corbusier qui, en 1925, dessina le plan Voisin, rasant les arrondissements centraux de Paris au profit de gratte-ciels et de voies rapides, n'épargnant que la tour Eiffel et Notre Dame...

Le plan de Lemaresquier n'a pas encore été approuvé par la municipalité, mais les habitants du Vieux Pays en ont vent, font signer une pétition, protestent dans la presse et se

regroupent en un «Comité de défense des habitants, propriétaires, exploitants et usagers de Villiers-le-Bel». Après des débats houleux et une succession de crises, le conseil municipal décide en mars 1967 d'abandonner le projet de rénovation urbaine.



▲ Partie du plan d'aménagement communal de 1964 concernant le Vieux Pays.



Immeuble insalubre du Vieux Pays, années 1960.

Texte du maire Louis Perrein dans le bulletin municipal d'avril-mai 1964

«Le centre de l'agglomération ancienne dont la structure n'a pas évolué depuis la fin du siècle dernier, et dont les constructions qui n'ont pas été renouvelées se dégradent lentement, se trouve en certains points, dans un état de vétusté tel qu'il saute aux yeux du visiteur le moins prévenu. Les équipements publics et collectifs ne répondent plus aux nécessités d'aujourd'hui et encore moins à celles de demain [...] Certains esprits chagrins et souvent mal intentionnés s'émeuvent bruyamment de ce que nous voudrions faire disparaître le "Vieux Villiers". Il s'agit tout au contraire d'en conserver le charme provincial en offrant à ses habitants le confort moderne qu'ils sont en droit d'attendre au XX^e voire au XXI^e siècle. Cette rénovation urbaine est un travail de longue haleine. Il est bien certain que la Municipalité ne saurait admettre une opération "bulldozer". Elle entend agir avec prudence et dans le constant souci des intérêts légitimes des propriétaires et des locataires.»

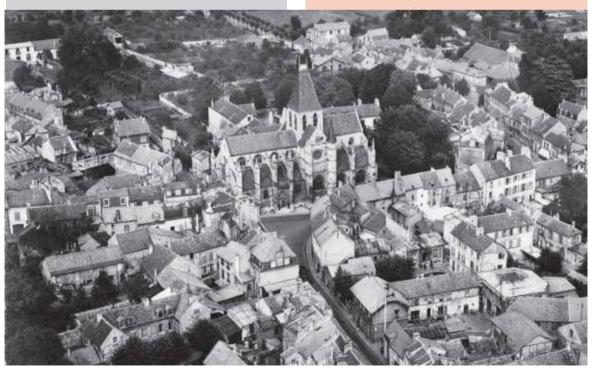
Pistes pour des activités en classe

■ Identifier les arguments pour et contre la rénovation Comparer la rénovation urbaine d'hier et d'aujourd'hui **F**aire une recherche sur le Mouvement Moderne Retracer l'histoire du patrimoine en France Etudier les évènements politiques de l'année 1958

Lettre ouverte du président du Comité de défense, L'Echo Régional, 28 avril 1966

«Loin de nous l'idée de nous opposer, si faire se peut, à toute évolution, mais détruire des constructions capables d'abriter encore pendant plusieurs générations et qui, si elles sont entretenues, survivront de loin aux immeubles en construction à la Marlière sous des prétextes d'embellissement et de rénovation. N'est-ce pas un grand luxe incompatible avec les impératifs et la situation financière du nouveau Villiers : impôts écrasants, taxes nouvelles sur les produits de première nécessité, etc. Jeter dehors brutalement les uns, contraindre peu à peu les autres par l'hypocrite obligation du "non aedificandi", c'est-à-dire l'obligation de laisser leurs maisons tomber progressivement en ruine, voir avec rancœur mais impuissance les bulldozers réduire à néant son foyer, les efforts et les espoirs de toute une vie difficile de labeurs, de privations, perdre tout, être réduit à la misère, à l'humiliation, perdre tout ce qui donne un sens à la vie.»

Le cœur du Vieux Pays, années 1960. ▼



Autres Regards

Une sélection proposée par la Maison des Arts de Garges-lès-Gonesse

La création contemporaine parle de la vie quotidienne, de l'homme, de la cité, témoigne. «Habiter» vient tout naturellement s'inscrire dans les productions artistiques. Peintures, collages, installations, sculptures, photos... Ces travaux réalisés par les habitants de Val de France viennent prolonger l'histoire et la réflexion de la revue, sur le mode sensible.



Monument d'antan Andras Gâl

Elle toise la ville nouvelle, cuivrée maquette, sculpture, érigée par l'artiste pour accompagner l'habitant, la mettre en regard, en pensée... et le petit lion gargouille, humblement, se joue des échelles et des époques, une émollience cuivrée qui nous ramène au crépuscule des dieux.







Petites maisons Enfants du collège Henri Wallon





Sans abri Jeanine Bouteiller

En regardant autour de moi, j'ai vu la souffrance des uns, la solitude des autres, la beauté d'une vie ordinaire, et tant d'autres choses encore.



Peut-on penser l'habitat sans penser «l'habité»? Qui, mieux que l'habitant peut dire ses besoins, ses aspirations, ses désirs, son mode «d'habiter»? Où nous mèneront ces rêves de tour sans fin et sur quel socle culturel s'appuient-ils?

Toujours plus de quantité, de rapidité, de distance, d'individualité, de communication dans l'isolement, sans réel dialogue ne conduisent-ils pas, à toujours moins d'humanité?

Ce travail de peinture et collage sur triptyque dialoguant avec une maquette, interroge cette histoire singulière de l'habitat.

Danielle Roslagadec

POUR EN SAVOIR PLUS

Bibliographie

Althabe et al., *Urbanisme et réhabilitation symbolique*, L'Harmattan, 1993.

Arnouville et son passé, Arnouville-lès-Gonesse, Alan Sutton, 2001.

Barou J., La place du pauvre, Histoire et géographie sociales de l'habitat HLM, L'Harmattan, 1992.

Bonnard M., Villiers-le-Bel, Alan Sutton, 2001.

Duby G. (dir.), Histoire de la France urbaine, Seuil, 1980.

Dufaux F., Fourcaut A., Le monde des grands ensembles, Créaphis, 2004.

Duquesne J., Vivre à Sarcelles ? Le grand ensemble et ses problèmes, Éditions Cujas, 1966.

Fourcaut A.(dir.), Un siècle de banlieue parisienne (1859-1964), L'Harmattan, 1988.

Fourcaut A., La banlieue en morceaux. La crise des lotissements défectueux en France dans l'entre-deux-guerres, Créaphis, 2000.

Garcia J., Garges, ce petit village au bord du Crould, Ville de Garges-lès-Gonesse, 2003.

Gaudin P. (dir.), L'invention du Val d'Oise. 1920-2000. Naissance d'un département, Conseil général du Val-d'Oise, 2001.

Groux G., Levy C., La possession ouvrière : du taudis à la propriété (XIX^e-XX^e siècle), L'Atelier, 1993.

Kaes R., Vivre dans les grands ensembles, Editions Ouvrières, 1963.

Legoullon G., L'urgence et l'utopie. Des chantiers expérimentaux aux ZUP, une histoire de la genèse des grands ensembles, 1950-1965, Université Paris I, 2003.

Les Carreaux 1955-1963. Naissance d'un grand ensemble en banlieue parisienne, Val de France, 2006.

Maillat A.C, Géographie-Histoire de la commune d'Arnouville-lès-Gonesse, Herbin & Bouché, 1920.

Masboungi A. (dir.), Regénérer les grands ensembles, La Villette, 2006.

Mezrahi C., Regards et témoignages sur Sarcelles, Idéographic éditions, 1991.

Merlin P. et al., Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement, PUF, 2005.

Meyer O. (dir.), Le logement social en Seine-Saint-Denis (1850-1999), APPIF, 2003.

Michel G., Derainne P.-J., Histoires singulières et exemplaires aux Courtillières, Créaphis, 2005.

Nouvelle histoire de la France contemporaine, Le Seuil, 1992.

Pétonnet C., On est tous dans le brouillard. Ethnologie des banlieues, CTHS, 2002.

Quentin E., Sarcelles, Alan Sutton, 2003.

Sayad, A., Un Nanterre algérien, terre de bidonvilles, Autrement, 1995.

Mémoires orales et archives

Archives Municipales de Garges-lès-Gonesse, Mémoires gargeoises, témoignages oraux, 2002.

MMIV, Atelier d'histoire des Sages, Histoire du grand

ensemble Les Carreaux 1958-1963, recueil de mémoire orale, 2005.

MMIV, Archives municipales de Garges-lès-Gonesse, Collecte de mémoire orale de l'atelier d'histoire des associations de Garges-lès-Gonesse, témoignages oraux et transcriptions, 2006.

Lefrançois D., Guide des sources pour l'étude des grands ensembles Garges-lès-Gonesse, Sarcelles, Villiers-le-Bel, 1950-1980, Val de France, 2005.

Parisot H., Emergence des grands ensembles de Garges-lès-Gonesse, 1955-1980: catalogue des fonds municipaux, Archives Municipales de Garges-lès-Gonesse, 2006.

Pour l'enseignement

Da Costa Goncalves M., Galand G., Habiter en ville, Autrement, 2004.

Desgardes F., Lacombe I., Mille ans d'un immeuble parisien, Parigramme, 1998.

Graine d'architecte, Hatier, 2003.

Guide pratique de la construction : Dossier d'urbanisme -Permis de construire, CRDP de l'Académie d'Amiens, 2001 (cédérom).

Le Tellier H., Maisons, CRDP Aquitaine, 2002.

Madec P., L'architecture, Autrement, CNDP, 2004.

Maisons du monde, Ecole Moderne Française, 2005.

Provence M., Retracer l'histoire d'une maison, Autrement, 2004

Sicard M., Comprendre l'architecture, CRDP Grenoble,

Wilkinson P., Les maisons des hommes, Gallimard jeunesse, 1995.

http://elias.ens.fr/hss2001/logement/index.html, des ressources sur l'histoire du logement.

www.urbanisme.equipement.gouv.fr/cdu/accueil/histo ire/introf.htm, tableau synoptique présentant les principales étapes de l'urbanisme et du logement en France de 1894 à 2003.

www.patrimoine93.net, ressources sur l'architecture et le patrimoine de la Seine-Saint-Denis.

www.culture.gouv.fr/culture/arcnat/fr/index.htm, expositions virtuelles sur les grands sites archéologiques.

www.photo.rmn.fr, catalogue d'images d'œuvres d'art conservées dans les musées pour y chercher des documents liés à l'habitat.

www.culture.gouv.fr/documentation/merimee/accueil. htm, base de données recensant le patrimoine français, dont l'architecture domestique.

www.culture.gouv.fr/culture/regions/dracs/idf/logement-social/index.html, un dossier pédagogique sur le logement en Seine Saint Denis.

www.archi.fr/LES_CLASSES/, dossier sur l'architecture au collège.

CHANTIERS DU PATRIMOINE













Ecole maternelle Henry-Dunant en 1962 - quartier des Sablons.



Photo géante d'habitants, carrefour Maurice-Ravel.



Visite du Grand Ensemble par les participants du colloque.



Manifestation « parc inédit », avenue Joliot-Curie, mai 2006.

50 ans de vies dans le Grand Ensemble

«50 ans de vies dans le Grand Ensemble», voilà ce que les passants ont pu voir sur les grandes affiches qui ont décoré

Sarcelles cette année, aux côtés des visages de Sarcellois de tous âges et toutes origines photographiés pour l'occasion. Un demi-siècle d'existence, cela se fête. De nombreuses manifestations ont ponctué cet anniversaire. aux multiples couleurs de la population de ce grand ensemble mythique. Créé en 1955, il a fait passer Sarcelles de la taille d'un village à celle d'une ville en un temps-record: en 1960, Pierre Tchernia intitulait son documentaire sur Sarcelles pour 5 Colonnes à la Une «40 000 voisins».

Un important colloque, intitulé «Sarcelles, les 50 ans du grand ensemble», s'est déroulé les 16 et 17 mars pour faire le point sur cette extraordinaire aventure urbaine, son passé et son avenir. Chercheurs, témoins et politiques se sont succédé à la tribune devant plus de deux cents participants, pour débattre des débuts du Grand Ensemble, de ses espoirs, de ses difficultés et de ses transformations.

L'art avait aussi sa place dans cet anniversaire, avec la première édition du Festival international de la photographie sociale, baptisé Photosoc. Organisé par la ville de Sarcelles, en partenariat avec le Club des Belles Îmages, il a proposé des expositions

> de photographies dans divers lieux, comme le centre administratif, la Maison de quartier des Vignes blanches, l'école municipale de musique, la salle André Malraux et même des vitrines de commerce de la rue Pierre-Brossolette. C'est

donc au plus près des habitants que ce festival a voulu montrer les

travaux de très grands photographes.

Il serait difficile de citer toutes les initiatives tant elles ont été nombreuses : mémoire des colonies de vacances, collecte de photographies de famille, fête au parc Kennedy, pique-nique inter-quartiers, etc. L'intitulé de cette dernière manifestation, Croquons notre ville à pleines dents, montre bien l'enthousiasme avec lequel les Sarcellois ont fêté les cinquante printemps du Grand Ensemble. Tous les rendez-vous habituels de la ville se sont mis à l'heure de cet anniversaire. La marche annuelle du Petit-Rosne, initiée par l'Association Sarcelloise de Sauvegarde et d'Aménagement des Rivières et des Sites, a par exemple emprunté un parcours inhabituel, emmenant les participants des Bassins de Chauffour jusqu'aux Sablons, premier quartier construit du Grand Ensemble.

L'association Sarcelles et son histoire avait ouvert les festivités en septembre dernier, avec l'inauguration à la Maison du Patrimoine de son exposition sur l'histoire du Grand Ensemble, réalisée en partenariat avec les Archives Municipales. Elle est restée active tout au long de cette année d'anniversaire, installant son quizz en images sur l'histoire du Grand Ensemble dans de nombreux lieux de la ville.

La Mission Mémoires et Identités en Val de France ne pouvait pas ne pas s'associer à ce cinquantenaire du plus grand ensemble de la communauté d'agglomération. Elle prépare une publication pour valoriser et prolonger les travaux menés par l'association Sarcelles et son histoire et les archives municipales. Disponible à la fin de l'année, l'ouvrage enrichira le patrimoine constitué grâce à ce grandiose cinquantième anniversaire.

Mission Cinquantenaire du Grand Ensemble : 01 34 38 21 30. sarcelles anniversaire@hotmail.fr

Une découverte active de l'archéologie

Les fouilles menées à Villiers-le-Bel livrent année après année de nouvelles informations sur l'histoire de la commune. Initiées et conduites dans les années 1970-1980 par l'association Jeunesse Préhistorique et Géologique de France, présidée par Rémi Guadagnin, elles sont aujourd'hui poursuivies sous la responsabilité de François Gentili, par l'INRAP lisez Institut national de recherches archéologiques préventives. En 2005, c'est le site de «La Confiserie», qui a été exploré, au 72 rue Gambetta, immédiatement en face de la parcelle déjà explorée en 2004, portant à 0,8 ha la surface explorée d'un seul tenant en plein cœur du village.

Ces fouilles démontrent que l'habitat s'est implanté à la charnière du VIIIe et du IXe siècle avec des bâtiments sur poteaux, fours et silos. Plusieurs individus furent inhumés dans un silo au IX^e siècle après un traitement un peu «barbare» (prélèvements de scalps...). L'occupation, continue jusqu'aux XI-XIIe siècles, se restreint au bas Moven Age en bordure de voirie, avec un bâtiment à fondations en pierres (fin XIIIe-XIVe siècles). L'activité pastorale est représentée par de grands fonds de cabane (XIIIe-XIVe siècles) et par des restes d'une épizootie du XIVe siècle, avec une dizaine de squelettes de brebis rejetées dans une fosse après prélèvement de leur peau. Une étude parasitologique, en cours, va tenter d'identifier la cause de la maladie. La parcelle, abandonnée à la charnière du XVe et du XVIe siècle, devint le jardin d'une ferme jusqu'à l'implantation d'une maison bourgeoise au XIX^e siècle.

Dans l'église Saint-Didier, la consolidation en micro-pieux de la base du clocher a été l'occasion d'une fouille limitée à la périphérie des piliers. Celle-ci a permis de reconnaître des niveaux d'inhumations antérieurs à l'église du XIII° siècle avec la présence de sépultures attribuables à l'époque carolingienne (tombes anthropomor-

phes, fosses à banquettes à couvercles de bois).

Toutes ces fouilles, lancées à l'occasion d'opérations immobilières dans la rue Gambetta, ne sont malheureusement plus visibles : préventives, elles ont laissé place à de nouveaux bâtiments ou aux restaurations. Mais elles ont constitué un formidable terrain pour offrir à des enfants la possibilité de découvrir l'archéologie par une démarche active.

Les élèves de l'école Jean-Macé ont ainsi pu visiter le chantier de fouille, en 2004. Ils ont découvert un site d'habitation datant du Moyen Age à proximité de la ferme seigneuriale de Villiers-le-Bel (69, rue Gambetta). Grâce à des objets trouvés pendant les fouilles, ils ont «enquêté» pour déterminer ce que les Beauvillésois médiévaux mangeaient et cultivaient, leurs méthodes de construction... Ils ont fait un relevé du site, pour construire des maquettes en classe, et même réalisé une émission de radio sur «Alternative FM».

Des actions pédagogiques sont aussi organisées depuis plusieurs années au château d'Orville : visite du chantier, reconstitution grandeur nature d'un grenier, d'une cabane et d'un four à pain, animation d'ateliers de fabrication de pain, de tissage et de taillage de pierre ... Des classes de CM1 et de CM2 de Villiers-le-Bel ont pu profiter de ce riche programme pédagogique. Ils ont visité cette année 2005-2006 les fouilles et ont réalisé avec des matériaux du Moyen Age des maquettes, exposées en fin d'année scolaire, pour la plus grande fierté des apprentis archéologues.

Réalisation par les élèves d'une maquette d'un bâtiment du haut Moyen Age de Villiers-le-Bel à partir des informations fournies par la fouille.



Aux origines du vieux Villiersle-Bel: vue de la fouille d'un secteur de l'ancien village médiéval (IX*-XII* siècles) effectuée par l'INRAP en préalable à la construction de logements.



Sépulture carolingienne dans l'église Saint-Didier de Villiers-le-Bel.



Visite d'une classe de l'école Jean-Macé de Villiers-le-Bel sur les fouilles médiévales de la rue Gambetta : explications autour d'un silo à grains enterré.





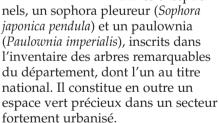


«Rendez-vous aux jardins» en 2005.

L'esprit associatif règne sur le château d'Arnouville depuis que l'association Entraide Universitaire a repris, il y a dix ans, l'Institut Pierre Male, médecin psychiatre à l'origine de la cure analytique des jeunes. Cet Institut Thérapeutique Educatif et Pédagogique (ITEP) accueille donc des jeunes en difficulté. Pour ce faire, il dispose d'un cadre de choix, le château de Machault d'Arnouville, ministre de Louis XV,

et son magnifique parc de 22 ha.

Les bâtiments du château sont en grande partie inscrits à l'inventaire des Monuments historiques. Quant au parc, il abrite deux arbres exception-



Consciente de l'intérêt de ce patrimoine exceptionnel, l'association multiplie les initiatives pour ouvrir le château au public et le partager avec le plus grand nombre. Ces actions sont appréciées par les habitants de la commune et des villes voisines, mais elles sont aussi d'une grande richesse pour l'activité thérapeutique et pédagogique.

Outre sa traditionnelle Journée portes ouvertes du mois de mai, qui valorise les travaux des jeunes, le château participe depuis quelques années aux grands rendez-vous proposés par le ministère de la Culture : les Journées du Patrimoine et les Rendez-vous aux Jardins.

Des manifestations plus exceptionnelles ont pu voir le jour grâce aux relations privilégiées qu'a nouées l'association avec les férus du patrimoine que sont les membres de l'association Arnouville et son passé présidée par Jean-Jacques Vidal. Le château a ainsi pu accueillir plusieurs conférences et plusieurs spectacles historiques, pour le plus grand plaisir de l'association patrimoniale et de centaines de spectacteurs.

Des liens se sont aussi tissés avec le groupe Ikebana (art floral japonais) créé par Monique Petit, enseignante à l'Ecole Municipale d'Arts Plastiques de Garges-lès-Gonesse. Le groupe vient parfois travailler au château, pour réaliser des compositions à partir des fleurs et des herbes du parc. Non seulement il y trouve des matériaux nouveaux, mais aussi un lieu exceptionnel pour montrer ses réalisations, notamment aux Journées du Patrimoine. Monique Petit assure un cours d'art floral occidental aux jeunes de l'ITEP avant Noël, grâce auquel des compositions de table sont prépa-

D'autres initiatives verront peutêtre le jour autour de la chapelle du château, joyau architectural ignoré au point d'avoir été transformé en lingerie. Cet oubli a été réparé il y a un an, avec le déplacement d'une activité aussi inappropriée à un tel lieu... L'association Entraide universitaire souhaiterait désormais mettre cette chapelle en valeur : après une restauration qui consisterait surtout en un bon nettoyage, pourquoi ne pas l'aménager pour accueillir des représentations ou des expositions publiques? Le lieu, réduit et joli, offrirait une atmosphère précieuse et chaleureuse. Un beau projet à suivre...

ITEP Pierre Male, 7 Rond-Point de la Victoire 95400 Arnouville-lès-Gonesse.
Renseignements: 01 39 93 67 77.
Pour les Journées du Patrimoine: démonstrations d'Ikebana (samedi et dimanche de 14 h à 18 h), exposition de créations de la Maison des Arts de Garges-lès-Gonesse, conférence d'Arnouville et son Passé, présentations de diverses associations locales.



Spectacle théâtral Une Ténébreuse affaire de Jean-Jacques Vidal lors des Journées du patrimoine 2005.



Création de l'atelier floral animé par Monique Petit.

Mémoire et rénovation urbaine

Un vaste projet de rénovation urbaine a été lancé dans le quartier de La Muette à Garges-lès-Gonesse. La particularité de ce quartier est de se trouver très isolé du reste de la ville, avec une route pour seule voie de liaison avec le reste de la commune. Les travaux, engagés sur plusieurs années, doivent y remédier, avec une restructuration de l'habitat qui comprend plusieurs démolitions importantes et des reconstructions, «à taille plus humaine» que les grandes barres de l'après-guerre.

Pour accompagner ce que de nombreux habitants considèrent comme un bouleversement de leur vie, un travail de mémoire a été entrepris au travers de plusieurs projets. La parole des habitants est au cœur de ces initiatives. «Il est essentiel que la population s'exprime, qu'elle devienne actrice, créatrice, témoin, afin de vivre positivement les changements plutôt que de les subir», souligne Audrey Blau, chargée de l'accompagnement social de la rénovation urbaine.

Ainsi, le projet «Cheminée» prévoit de réaliser de vastes fresques, qui une fois photographiées, seront reproduites sur une bâche de 150 mètres qui entourera la cheminée d'alimentation qui restera debout après la démolition de la barre. En partenariat avec le bailleur 3F, cette initiative est réalisée par l'association Commun'arts. Un atelier vidéo, mené par l'artiste Virginie Loisel, est aussi piloté par 3F, en collaboration avec la ville. Il permettra à des habitants de participer à la réalisation d'un film sur la mémoire de leur quartier.

L'association Corpus Delicti a déjà réalisé un documentaire sur deux anciennes habitantes du quartier, Josiane et Marinette, deux dames de La Muette, qui a remporté un vif succès auprès de la population lors de sa diffusion en mars dernier. Le projet est reconduit cette année, autour du thème «Etre jeune à La Muette».



Marinette, une habitante de la Muette suivie par la photographe Yasmine Eid-Sabbagh.

Le souhait serait de réaliser un film par an sur une tranche de la population, avec des témoignages sur la vie du quartier.

L'association En Marche, elle, collecte des photos sur le quartier de ces dernières années. Car la rénovation est l'occasion de constituer un fonds patrimonial visuel pour un quartier qui n'en a guère malgré ses trente ans d'existence. Un projet devrait aussi être mené au sein du centre social Dulcie September, sur la mémoire du centre lui-même. Une création artistique sur les piliers du centre (peinture, sculpture ou mosaïque...) retracera les moments forts. Enfin, la ville réalise un film sur le quartier

tout au long de sa rénovation. Les initiatives publiques, associatives et privées ne manquent donc pas pour accompagner, au mieux, La Muette vers une seconde jeunesse. A l'instar des autres villes de la communauté d'ag-

glomération qui se sont engagées dans la rénovation urbaine, Sarcelles et Villiers-le-Bel, la commune de Garges-lès-Gonesse prend appui sur la mémoire pour mieux se tourner vers l'avenir.

Transformation du quartier vue par Yasmine Eid-Sabbagh.



«Miroir» ou Marinette et Josiane au marché...



Fresques réalisées par les habitants du quartier.



Maurice Bonnard à la Maison des Arts de Garges-lès-Gonesse, pour la présentation de l'ouvrage Histoires d'ensemble, premier titre de la collection Les publications du Patrimoine en Val de France (2005).



L'atelier d'ethnologie du collège Voltaire de Sarcelles sur le thème du parc Kennedy (2004).



Soirée-mémoire aux Carreaux (2004).



Recherche aux archives départementales de l'atelier d'histoire des Sages de Villiers-le-Bel (2005).

Valoriser le patrimoine de Val de France

Maurice Bonnard est le viceprésident de la communauté d'agglomération en charge de la culture et du patrimoine.

Patrimoine en Val de France : Pourquoi Val de France s'est intéressé au patrimoine?

Maurice Bonnard : Val de France est né de la volonté d'élus municipaux d'élaborer et de concrétiser ensemble des projets d'avenir dont

la dimension dépassait l'échelle de chaque commune membre, comme le développement des zones d'activité ou la restructuration des pôles gare. Les deux «slogans» successivement adoptés par Val de France, «terres d'avenir» et «plus forts

ensemble», en constituent une synthèse simple mais éloquente. Partager un ensemble de projets

communs ne fonde pas automatiquement l'intercommunalité, qui se construit dans la durée. Aussi, nous avons constamment à l'esprit la nécessité de donner toujours plus de sens au regroupement de nos villes que sont

Sarcelles, Villiers-le-Bel, Arnouvillelès-Gonesse et Garges-lès-Gonesse. Un double pari pour le moyen terme : que les habitants de ces quatre villes s'approprient le territoire de Val de France et que ce territoire soit connu et reconnu à l'extérieur.

La richesse patrimoniale de nos villes et l'existence de nombreuses initiatives dans le domaine de l'histoire et du patrimoine, telles les travaux des associations Fusion, Jeunesse Préhistorique et Géologique de France (JPGF), Sarcelles et son Histoire, Arnouville et son passé, nous ont incités à considérer que le patrimoine, au sens large du terme, pouvait aider,

entre autres leviers, à relever ce pari.

Encore fallait-il crédibiliser cette option. Pour ce faire, la communauté d'agglomération Val de France s'est dotée d'un outil, la Mission Mémoires et Identités en Val de France (MMIV), créée en décembre 2003 et confiée à madame Catherine Roth, ethnologue.

PVDF: Quelles sont les missions de la MMIV?

MB: J'ai, au nom des élus de Val de France, construit avec Catherine Roth un cadrage se déclinant en quatre points:

- donner la priorité aux travaux concernant d'une part les grands ensembles, dont l'intégration dans le patrimoine local est encore timide alors qu'ils ont fortement marqué le territoire et qu'ils se transforment dans le cadre d'opérations de rénovation urbaine, d'autre part les archives, qui constituent un support fragile, volatile et pourtant une base irremplacable de l'action patrimoniale, mémorielle et historique.
- accomplir un travail en partenariat avec les habitants soit individuellement, soit en groupe en veillant à ce que les approches communales induisent des retombées intercommunales et en favorisant, autant que possible, les actions intergénérationnelles.
- conduire un travail selon les normes de la démarche scientifique (conseil scientifique, encadrement par des professionnels tels que historiens, ethnologues, archivistes, bibliothécaires...)
- valoriser le travail accompli, privilégier les réalisations concrètes et la publication comme mode de diffusion.

Les différentes actions menées depuis 2003, avec de nombreux partenaires et dans les quatre villes, ont scrupuleusement respecté cette «feuille de route»: ateliers développant une démarche participative,

politique éditoriale valorisant les travaux des acteurs, outils favorisant la conservation des archives...

PVDF: Y a-t-il une perspective à long terme?

MB: A la création de la MMIV. j'avais l'idée que notre communauté d'agglomération pourrait, dans les années à venir, héberger un centre d'interprétation de la ville, c'est-àdire un écomusée, ou centre de ressources voué à l'histoire et au peuplement du territoire. La situation emblématique de Sarcelles mais aussi de Villiers-le-Bel et de Gargeslès-Gonesse, les opérations de rénovation urbaine projetées dans ces différentes villes, les recherches déjà accomplies par des associations locales dynamiques, y compris sur la naissance et le développement de nos villages traditionnels, me semblaient de bonne augure. Ce centre d'interprétation «basé» à Sarcelles – le maire de Sarcelles en avait exprimé le vœu - pourrait travailler en complémentarité avec, d'un côté, le Musée Historique et Archéologique en voie de développement sur la communauté de communes Roissy Porte de France et, d'un autre côté, avec le Musée National de la Renaissance d'Ecouen permettant de valoriser, outre Val de France, tout l'est du Val-d'Oise.

PVDF: Qu'en est-il aujourd'hui?

MB: Je suis conscient que, même si ce projet de centre d'interprétation était maintenu et validé par les élus de la communauté d'agglomération, sa réalisation ne pourrait voir le jour avant quelques années. Il faut reconnaître qu'être financièrement la plus pauvre des 162 communautés d'agglomération existantes à ce jour ne favorise pas l'émergence de tel projet.

Pour l'immédiat, je souhaite que rapidement des propositions soient faites visant la création d'un musée virtuel permettant à la MMIV de poursuivre encore plus efficacement son travail et ses recherches. Ce site Internet interactif serait alimenté par la mise en ligne des travaux déjà effectués et intègrerait, si

possible, ceux accomplis par les personnalités et associations de la communauté d'agglomération. Il permettrait d'apporter une réponse adaptée aux nombreuses sollicitations qui nous parviennent, en particulier des écoles, concernant le patrimoine. En complément de la réalisation et de l'animation de cet espace numérique, un ou deux ateliers patrimoniaux «de terrain» devraient pouvoir être maintenus et fonctionner en relation avec les bibliothèques de Val de France. Bien entendu la livraison annuelle de la revue Patrimoine en Val de France serait, elle aussi, maintenue.

En conclusion, alors que l'action culturelle de la communauté d'agglomération commence à se structurer, la MMIV doit trouver sa place en articulation avec deux autres missions que Val de France doit ou devra assumer, à savoir : le développement de la lecture publique et la constitution d'un service d'archives dont le périmètre reste à définir.



✓ Tournage de l'atelier vidéodocumentaire du collège Léon Blum de Villiers-le-Bel (2006).



CD de la collecte de mémoire de l'atelier d'histoire des associations gargeoises. Au total, 40 heures d'archives orales ont été constituées.



Visite de responsables associatifs gargeois aux Archives Municipales (2005).



Rencontre des deux ateliers sur la mémoire des Carreaux, l'atelier vidéo et l'atelier d'histoire (2005).



Présentation du livre des Sages et des films des collégiens à la maison de quartier Boris Vian, 8 avril 2006.

En bref

Bébés Babel à la conquête de Paris

S'il v a un événement heureux dans toutes les civilisations, c'est bien la naissance d'un enfant. Suite logique à leur exposition et à leur ouvrage Alliances sur les pratiques du mariage, Dominique Renaux et le collectif Fusion ont réalisé le livre et l'exposition «Bébés



Babel», avec des photographies collectées auprès des habitants de Sarcelles et de Villiers-le-Bel, originaires de tous les continents. Ils se sont attachés à montrer à la fois la diversité et les ressemblances, dans le temps et dans l'espace, des pratiques entourant la venue de Bébé et la petite enfance. Consécration pour cette exposition montée voici deux ans et présentée localement : elle a été reçue au Musée de l'Homme à Paris du 30 novembre 2005 au 4 septembre 2006, dans le cadre de l'exposition «Naissances».

Collectif Fusion: 01 39 87 31 53 www.fusion.asso.fr

Sarcelles méconnue

L'association Sarcelles et son histoire inaugure sa nouvelle exposition, à l'occasion des prochaines Journées du Patrimoine. Par-delà la variété des thèmes abordés, «Sarcelles méconnue» veut

donner à connaître des éléments méconnus du riche patrimoine sarcellois. Le premier des quatre thèmes choisis concerne les fouilles de fours à briques et à tuiles. L'aménagement du secteur de la sous-préfecture a permis d'effectuer des fouilles archéologiques dont les résultats seront présentés au public. Encore des objets, et notamment la reconstitution d'une ancienne salle de classe, avec le second thème qui traite de l'école à Sarcelles qu'on peut suivre sur trois siècles. L'exposition éclaire aussi la belle figure d'un médecin, héros local de la lutte contre le choléra au XIX^e siècle, le docteur Galvani. Enfin, le dernier thème, fait revivre l'arrivée et l'installation de la première des communautés étrangères à Sarcelles dans les années 1920, celles des Arméniens. Un diaporama a été conçu pour sensibiliser les scolaires pendant et après l'exposition.

Maison du Patrimoine, 1 rue des Piliers, Sarcelles 01 34 19 59 28

Accueillir chez soi

L'Ecole Municipale d'Arts Plastiques de Garges-lès-Gonesse poursuit son travail original sur la mémoire et l'identité, à la croisée des démarches artistiques et sociologiques. Cette année, c'est sur le thème de l'hospitalité qu'a été lancée une action. Virginie Loisel, artiste vidéo et enseignante à l'école, a animé un atelier auprès d'enfants de la ville. Ceux-ci ont tout d'abord été interviewés sur les pratiques de l'hospitalité au sein de leur famille, dans le cadre d'entretiens filmés. Seuls ou à deux ou trois, ils lancent leurs idées de manière très vivante, parfois drôle, et évoquent la table mise pour les invités, la chambre rangée pour les amis, les jouets sortis et prêtés... Puis ils ont appris les rudiments de la photographie afin de réaliser un reportage photographique à leur domicile. Cette initiative, qui s'est achevée par une projection-débats, témoigne de la capacité de regard des enfants, qui nous font réfléchir, par leurs remarques simples et significatives.

EMAP de Garges, 14 rue Philibert-Delorme, Garges-lès-Gonesse. Tél. 01 34 45 00 10

Le passé d'Arnouville s'enrichit

Arnouville et son passé continue à explorer les archives pour progresser dans la connaissance de l'histoire de la ville. Or un très riche gisement est à la disposition des chercheurs arnouvillois grâce au dépôt fait par la famille de la Panouse aux archives départementales des Yvelines. On sait que la seigneurie d'Arnouville et celle de Thoiry-en-Yvelines ont été tenues par la même famille, celle de Machault. Il est ainsi possible de consulter des pièces concernant Arnouville dans les archives en provenance de Thoiry. Par exemple, la prisée du mobilier du château en 1798 ou encore un registre de 363 folios donnant, de la main du garde des sceaux puis de son fils, les recettes et les dépenses entre 1741 et 1820. A l'occasion des Journées du Patrimoine, dans l'orangerie du château, Jean-Jacques Vidal, président d'Arnouville et son passé, propose une conférence débat sur les découvertes à faire dans cette précieuse documentation. Un sujet qu'il connaît bien, puisqu'il exploite ces archives pour poursuivre ses recherches sur Machault d'Arnouville.

Association Passé d'Arnouville : 01 39 85 04 71

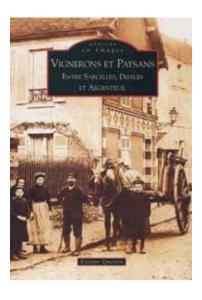
Tisser la mémoire

Elie Rojas, qui a enseigné durant des années à l'EMAP de Garges-lès-Gonesse, a fondé il v a trois ans une association pour réaliser des œuvres à partir de collages de tissus. Le nom de l'association «Tissu de la mémoire» révèle que le souci plastique n'est pas son seul but. L'œuvre doit exprimer d'abord le vécu de son auteur. Elle est pleinement réussie quand elle dépasse les limites imaginées par l'auteur pour livrer des émotions fortes. Dans la vie quotidienne le tissu sert à habiller les corps, dans ce travail artistique, il déshabille les âmes. L'association n'a pas que l'objectif de permettre la création artistique, elle souhaite aussi pouvoir favoriser leur diffusion sous forme d'expositions. La qualité plastique des œuvres, leur originalité, comme leur compréhension immédiate par tous publics justifient cette perspective. Le Centre de ressources des associations de Garges-lès-Gonesse accueille des expositions mensuelles de ces oeuvres. A quand des présentations dans les autres villes?

Association Tissu de la mémoire alinem.pla@laposte.net. Tél.: 01 39 86 49 12. Centre de ressources des associations Tél.: 01 30 11 03 55

Vignerons et paysans

Les territoires de l'actuel Vald'Oise ont longtemps servi à approvisionner la capitale en vins et en légumes frais. Vignerons et paysans tenaient alors le haut du pavé. A travers plus de deux cents



documents iconographiques, le plus souvent inédits, et accompagnés d'une présentation historique, Etienne Ouentin fait revivre tous les travaux de la terre. Cette documentation exceptionnelle permet de comparer les techniques et les savoir-faire de Sarcelles, de Presles ou d'Argenteuil. On retrouve avec plaisir et curiosité l'activité suscitée par les moulins ou les vignerons de Sarcelles, la culture du cresson à Presles ou les pigeonniers de Gonesse. C'est un beau souvenir du temps pas si lointain où les communes de Val de France étaient encore à la campagne.

Etienne Quentin, Vignerons et paysans entre Sarcelles, Presles et Argenteuil, Editions Alan Sutton.

Couleur mosaïque

Comprendre son environnement, construire un regard, laisser un témoignage sur des lieux et des gens, tout en s'initiant aux techniques audiovisuelles, tels étaient les objectifs de l'atelier vidéodocumentaire qui a mobilisé une quinzaine d'élèves du collège Léon Blum de Villiers-le-Bel et leurs enseignants, Renaud Farella et Alain Degenne, tout au long de l'année scolaire. Les apprentis-vidéastes ont

réalisé quatre courtsmétrages, avec l'aide de deux réalisateurs. Salvo Manzone et Arnaud Gamba (associations Epinoïa et apoG). Ces films ont été réunis en un DVD édité par la Communauté d'agglomération, Couleur mosaïque. Cet atelier a été initié par la Mission Mémoires et Identités en Val de France, dans la continuité du travail mené sur l'histoire des Carreaux avec la Maison de Ouartier Boris Vian, les Archives Municipales et le Conseil des Sages. Il a d'ailleurs débuté par une rencontre entre les Sages et les collégiens, si passionnante qu'elle a trouvé sa place parmi les «bonus» sur le DVD.

De là-bas à Sarcelles

Après avoir collecté les mémoires croisées de la Libération, la ville de Sarcelles aborde celles des migrations. De l'arrivée des premiers migrants dans le noyau rural jusqu'aux populations récemment arrivées dans le grand ensemble, ce sont des décennies de migrations qui ont construit le Sarcelles d'aujourd'hui. La parole est donnée aux habitants des quartiers pour recueillir les récits de ces parcours et les transmettre aux jeunes générations. Ce projet initié par Annick Morin, adjointe au maire chargée de l'intergénération, et mis en œuvre par Frédérique Praud, écrivain public, s'appuie sur une large participation: conseil des retraités-citoyens, établissements scolaires, maisons de quartier, associations, etc. Il permet de mieux connaître le phénomène des déplacements migratoires et de valoriser cette mémoire de l'immigration, pour tenter d'en changer les représentations stéréotypées et lutter contre les discriminations. e-mail: intergenerations@yahoo.fr



Intérieur paysan reconstitué au Musée.





L'invité: le musée d'Argenteuil

Olivier Millot est le chef de projet du musée d'Argenteuil. actuellement en rénovation

Patrimoine en Val de France: Quel est l'enjeu de la rénovation de ce musée?

Olivier Millot: Il ne s'agit pas «simplement» de préparer un déménagement et une installation, mais de réorganiser et de redéfinir le propos d'un musée datant des années 1930. Agé de plus de 70 ans, ce musée avait été créé en 1932, en grande partie grâce à la Société historique et archéologique d'Argenteuil et du Parisis, aussi connue sous le nom de Société du Vieil Argenteuil.

PVDF: Quelles sont les étapes de cette transformation?

O.M.: Il a fallu tout d'abord rédiger un projet scientifique et culturel, qui servira de référence constante : ce qu'on veut raconter, avec quoi, pour qui, à quel rythme... Des études de faisabilité et de programmation architecturales ont ensuite été menées afin de déterminer un cahier des charges pour lancer un concours d'architectes cet automne. Les travaux de réaménagement devraient commencer en 2008, pour une ouverture du musée fin 2009.

De gauche à droite : Stéphanie Martin, Cécile Bavière, Olivier Millot et Miassa Bakouri.



PVDF: Pouvez-vous nous décrire le contenu du futur musée?

O.M.: Le programme muséographique se découpera en six séquences chronothématiques, courant de la Préhistoire à aujourd'hui : la ville avant la ville, la formation du novau urbain au Moyen Age, la ville rurale et viticole à Argenteuil à l'époque moderne, la conquête des environs de Paris au XIX^e siècle, le développement de la ville industrielle et ouvrière du début XXe siècle, la ville urbanisée des cinquante dernières années.

PVDF: Sous quel éclairage aborderez- vous ces questions?

O.M.: Deux partis pris président à ces choix : privilégier l'histoire urbaine, et celle des représentations. Une des ambitions principales du musée est de fournir une interprétation de l'histoire de la ville et de la banlieue.

PVDF: Pendant les travaux, les visites continuent...

O.M.: Le musée doit garder le contact avec le public. C'est pourquoi nous présentons des expositions temporaires, en lien avec notre projet muséographique. En 2005, ce fut Inventer la ville, qui a abordé le développement urbain récent. Cette année, notre exposition temporaire Age de pierre, guerre du feu, a mis en lumière les premières implantations humaines sur le territoire. Et en 2007, ce sera une exposition de «préfiguration», constituée à partir des objets emblématiques des six séquences qui organiseront le futur musée.

PVDF: Ouel est le prochain rendez-vous?

O.M.: Les Journées du Patrimoine, coordonnées par Miassa Bakouri chargée de mission pour le patrimoine, seront l'une des dernières occasions de visiter le musée «ancienne formule» et en cours de déménagement.

Musée d'Argenteuil, 5 rue Pierre-Guienne 95100 Argenteuil. Téléphone : 01 34 23 49 07



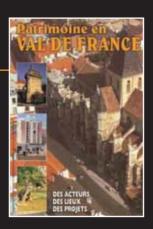
La revue *Patrimoine en Val de France* est diffusée gratuitement, comme tous les ouvrages de la collection «Publication du patrimoine en Val de France», dans la limite des stocks disponibles. Les publications sont à demander à la Communauté d'Agglomération Val de France (service Culture et Sports), par courrier (Communauté d'agglomération, 1, Bd Carnot 95400 Villiers-le-Bel), par mail (info@agglo-valdefrance.fr) ou par téléphone (01 34 04 20 32).



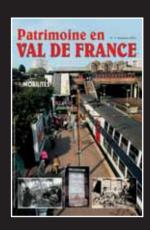


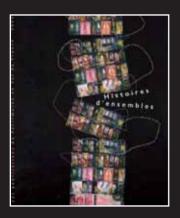
Les éditions de la Mission Mémoires et Identités en Val de France

Revue Patrimoine en Val de France













pour l'étude des grands ensembles. Garges-lès-Gonesse, Sarcelles et

Villiers-le-Bel, 1950-1980.

«Les publications du Patrimoine en Val de France»

Collection

Répertoire localisé des références bibliographiques sur les villes de Val de France Arnouville-lès-Gonesse, Garges-lès-Gonesse, Sarcelles et Villiers-le-Bel.



Répertoire des acteurs et des ressources Mémoires, Identités et Patrimoine dans les communes de Val de France.



